



Assemblée générale

Soixante-huitième session

6^e séance plénièreMardi 24 septembre 2013, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M. Tommo Monthe
(Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 40.

**Allocution de M^{me} Laura Chinchilla Miranda,
Présidente de la République du Costa Rica.**

*M^{me} Laura Chinchilla Miranda, Présidente de la
République du Costa Rica, est escortée dans la
salle de l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à S. E. M^{me} Laura Chinchilla Miranda, Présidente
de la République du Costa Rica, et je l'invite à prendre
la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Chinchilla Miranda (parle
en espagnol) :** Je suis heureuse de commencer mon
allocution en félicitant chaleureusement l'Ambassadeur
John Ashe pour sa récente élection à la présidence de
l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons un plein
succès dans ses travaux et l'assurons de tout notre appui.

Aujourd'hui, c'est la dernière fois que je
m'adresse à l'Assemblée en ma qualité de Présidente
du Costa Rica. Comme cela a été le cas précédemment,
mon message repose sur la conviction profonde du

caractère essentiel de l'ONU pour la paix, la sécurité, le
développement, la démocratie et les droits de l'homme.
L'ONU rassemble, elle catalyse et protège le système
multilatéral et le droit international. Sa pertinence, sa
vigueur, sa légitimité et son efficacité sont essentielles
pour tous les pays, mais plus particulièrement pour les
pays plus petits et plus vulnérables, surtout si, comme
le Costa Rica, ils n'ont pas de forces armées. Au cours
des 68 dernières années, dans les conjonctures les plus
critiques de l'humanité, nous nous sommes tournés vers
l'Organisation pour qu'elle nous guide et fournisse des
solutions qui répondent aux espoirs et aux aspirations
de nos peuples. Aujourd'hui, nous vivons un de ces
moments critiques marqué de contradictions. Nous
avons été les acteurs de grandes réussites, mais nous
avons également subi d'horribles tragédies et sommes
confrontés à de nouveaux défis mondiaux pour lesquels
nous n'avons pas encore formulé de réponses qui soient
mondiales elles aussi.

Le 2 avril, nous avons adopté le Traité sur le
commerce des armes, une initiative que notre pays a été
fière de diriger, étant l'un de ses sept coauteurs. C'est
une victoire immense pour l'humanité. Aujourd'hui,
j'ai le plaisir d'annoncer la ratification unanime de ce
Traité par l'Assemblée législative du Costa Rica, et de
réitérer notre volonté d'œuvrer avec force à son entrée
en vigueur.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres
déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles
doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation
intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.
Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48456(F)



Document adapté

Merci de recycler



Dans deux jours, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, nous allons tenir un débat de haut niveau sur le désarmement nucléaire. Le Costa Rica assumera également un rôle directeur sur cette question. Nous espérons ainsi nous rapprocher d'un idéal que réclame à grands cris la majorité des pays et avancer vers de nouvelles références conceptuelles pour ce débat. Les sessions du Groupe de travail, menées sous la coordination efficace de notre Représentant permanent à Genève, M. Manuel Dengo, ont permis d'ouvrir une voie prometteuse. Nous sommes en train d'avancer à un bon rythme, dans un esprit d'ouverture et de dynamisme en vue de définir un nouveau programme universel de développement durable et de renforcer les institutions nécessaires à cet objectif. Preuve en est la réforme du Conseil économique et social, la création de l'Instance politique de haut niveau sur le développement durable, et les progrès du Groupe de travail de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable.

De plus en plus souvent, la technologie, l'éducation, l'innovation et la culture sont reconnues comme étant des moteurs du développement, et il existe une prise de conscience croissante quant à la nécessité d'incorporer activement la jeunesse dans toutes ces tâches. Nous avons l'honneur d'avoir accueilli et organisé, de concert avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Sommet mondial sur la jeunesse: BYND 2015 (l'après-2015), une conférence sur le développement et les technologies de l'information et de la communication. Cette conférence a rassemblé des jeunes de différentes parties du monde, sous la direction efficace du Secrétaire général de l'UIT, M. Hamadoun Touré. Aujourd'hui, je présente symboliquement à l'Assemblée générale la déclaration finale de cette conférence, adoptée ce 11 septembre dans notre capitale par des milliers de jeunes de tous les continents. Nous sommes certains qu'il s'agira là d'une contribution importante au programme de développement pour l'après-2015.

S'agissant des options à envisager pour l'avenir, le Costa Rica a également abrité, au mois de mars, une conférence internationale sur les pays à revenu intermédiaire, organisée de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Ses résultats aideront à mettre dans de meilleures perspectives les besoins de nations comme la nôtre, ainsi que les contributions que nous pouvons apporter au programme de développement pour l'après-2015.

Au milieu de toutes ces initiatives, nous ne devons pas oublier l'obligation de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et la nécessité d'en accélérer la concrétisation, notamment dans les pays les moins avancés.

Les avancées que j'ai évoquées, ainsi que d'autres, se sont produites dans les conditions tragiques que connaît un monde encore très complexe. Nous sommes toujours en état de choc face au brutal attentat terroriste commis il y a quelques jours à Nairobi. Aujourd'hui, je tiens à exprimer toute notre solidarité avec le peuple kényan, ainsi que notre condamnation la plus énergique de cet acte de terrorisme et de fanatisme.

Depuis deux ans, nous assistons avec effroi à la tragédie que traverse la Syrie. Le nombre grandissant de personnes massacrées et déplacées est tout aussi choquant que l'incapacité de la communauté internationale, et du Conseil de sécurité en particulier, à agir avec célérité pour mettre fin à ces crimes et à cette violence. Après une période de paralysie et de confusion, il semble qu'enfin, nous nous apprêtions à mettre fin à cet immobilisme inacceptable. Nous exigeons que le Conseil de sécurité agisse avec détermination afin d'éliminer les armes chimiques de la Syrie, de mettre un terme à la violence et de chercher une issue négociée et démocratique à ce conflit, et de demander des comptes aux responsables des crimes odieux perpétrés dans ce pays.

Le Costa Rica demande avec force au Conseil de renvoyer le cas de la Syrie à la Cour pénale internationale. Nous demandons également encore une fois que dorénavant, ses cinq membres permanents s'engagent à ne pas exercer leur droit de veto dans des cas de crimes contre l'humanité.

Le drame syrien rappelle la nécessité d'œuvrer avec détermination à l'application organique de la responsabilité de protéger et de promouvoir la médiation afin d'éviter l'émergence ou l'aggravation de conflits. Dans l'optique concrète de la prévention, nous engageons instamment tous les États Membres à se joindre à l'initiative de l'Australie, du Costa Rica, du Danemark et du Ghana et à désigner des coordonnateurs nationaux pour la prévention d'atrocités et la responsabilité de protéger. Cette approche préventive est également nécessaire pour la gestion des biens publics universels et, par conséquent, pour l'exercice de la gouvernance mondiale.

La prévention et le recul du réchauffement de la planète sont l'un des thèmes les plus pressants de notre très important programme. Nous ne pouvons pas rester passifs alors que le réchauffement de la planète augmente, que le niveau des océans monte et que la survie de plusieurs États insulaires est en danger. Nous nous félicitons ce que le Secrétaire général s'apprête à tenir un sommet sur les changements climatiques et promeuve l'initiative intitulée « Le Pacte pour les océans: des océans en bonne santé pour un monde prospère ». Nous croyons que le moment est venu de négocier un instrument international, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Outre qu'il est un instrument de gouvernance mondiale et de protection des biens communs, le droit international revêt bien d'autres dimensions, parmi lesquelles le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la bonne foi dans le traitement des différends entre pays voisins et le respect de toutes les décisions de la Cour internationale de Justice. Le Costa Rica est un farouche partisan du droit international et applique à la lettre tous ses aspects. Mais cette attitude tranche nettement avec celle du Gouvernement nicaraguayen qui affiche son mépris absolu des règles élémentaires de la coexistence entre les États, mépris qui s'est traduit par une série d'agressions manifestes et inacceptables contre notre pays et par un rejet flagrant des décisions de la Cour de La Haye.

En octobre 2010, les Forces nicaraguayennes ont occupé une partie du territoire costaricien. À la suite de la plainte que nous avons déposée, la Cour internationale de Justice a ordonné plusieurs mesures conservatoires qui interdisaient notamment la présence de personnel nicaraguayen dans la zone litigieuse. Mais le Nicaragua a continué d'envoyer des contingents de militants politiques, financés et organisés par le Gouvernement. En août 2013, la Cour a appelé de nouveau au respect des mesures conservatoires, mais le Nicaragua a ignoré cet appel. Son mépris rend nécessaire la mise en place d'urgence de procédures garantissant le respect de toutes les décisions émanant de la Cour, notamment les mesures conservatoires. Le Costa Rica s'engage à œuvrer en ce sens et escompte que la communauté internationale fera preuve d'ouverture.

Le Gouvernement nicaraguayen a en outre proposé des parcelles du patrimoine côtier du Costa Rica à des compagnies de prospection et d'exploitation pétrolières, cherché à étendre les limites de son plateau continental en faisant fi de nos droits, rompu les négociations

sur la sécurité des frontières maritimes, menacé de revendiquer une province du Costa Rica et relancé les travaux de dragage dans la zone objet des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice. Il poursuit par ailleurs une politique accélérée de réarmement.

Les peuples nicaraguayen et costaricien aspirent à la paix et ont le droit de vivre en paix, mais le Gouvernement nicaraguayen s'entête à y faire obstacle. Par ce comportement délibéré et persistant, le Gouvernement nicaraguayen va à l'encontre du droit international et des buts mêmes des Nations Unies.

Malgré la gravité de la situation, le Costa Rica continue d'œuvrer résolument et pacifiquement au bien-être et à la sécurité de sa population. Nous promouvons un modèle de développement fondé sur l'harmonie avec la nature, la solidarité et l'intégration sociale, l'ouverture économique et commerciale, le développement de nos ressources humaines et l'innovation. Nous savons que le développement est vain s'il ne s'appuie pas sur le profond respect de la dignité humaine, des droits des personnes et de leur bien-être.

Nous estimons que le respect et la promotion des droits de l'homme dans toutes leurs dimensions est un devoir national et international. C'est pour cette raison, entre autres, que nous restons ouverts à toutes les procédures spéciales sur les droits de l'homme, et que nous jouons un rôle actif et constructif au sein du Conseil des droits de l'homme.

Face aux défis posés par l'insécurité, notamment le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée, notre pays a adopté une stratégie équilibrée dont les résultats positifs sont visibles dans de nombreux domaines, avec notamment un recul continu du taux d'homicide ces trois dernières années, qui est désormais l'un des plus faibles d'Amérique centrale. Étant donné la gravité du problème posé par le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée pour tous les pays du monde, nous nous associons à l'appel lancé par d'autres États de notre région, comme le Mexique et le Guatemala, pour que les politiques convenues au plan internationales soient évaluées et que des solutions efficaces au trafic de drogue soient trouvées, l'accent étant mis sur la santé, le respect des droits de l'homme et la réduction des risques. Dans le même ordre d'idées, il importe de renforcer la coopération internationale pour réduire les flux illicites d'armes et d'argent qui alimentent les réseaux criminels.

Le débat ouvert et sans exclusive prévu dans le cadre d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2016 devra déboucher sur une nouvelle stratégie mondiale pour répondre à ce défi gigantesque. Nous saluons la Déclaration d'Antigua adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, premier pas dans la bonne direction dans la perspective de cette session extraordinaire.

Compte tenu des actions et des convictions que je viens d'évoquer, nous répondons avec enthousiasme à l'appel lancé par le Président de l'Assemblée générale à aller résolument de l'avant, au cours de la présente session, dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Nous nous félicitons qu'il insiste sur une participation plus active de la société civile dans ce processus, et de l'importance qu'il accorde aux droits de l'homme et à l'état de droit en tant que fondements du développement, ainsi que de son ouverture aux idées et aux modalités institutionnelles nouvelles, notamment les alliances multisectorielles.

Le Costa Rica envisage l'avenir avec confiance. Mais il est néanmoins conscient des dangers qui nous guettent et des défis à relever en tant que pays, en tant que région et en tant que membre de la communauté humaine. Dans cet avenir, l'Organisation des Nations Unies occupe un rôle indispensable, à la fois compagnon solidaire, guide visionnaire et alliée de notre tranquillité et de notre bien-être. Je salue tous les bienfaits qu'elle nous apporte et j'espère sincèrement qu'ils iront en se multipliant.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente du Costa Rica de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Laura Chinchilla Miranda, Présidente de la République du Costa Rica, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Heinz Fisher, Président fédéral de la République d'Autriche

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président fédéral de la République d'Autriche.

M. Heinz Fisher, Président fédéral de la République d'Autriche, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Heinz Fisher, Président fédéral de la République d'Autriche, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Fisher (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir choisi pour les discussions entrant dans le cadre du débat général de cette année un thème très pertinent, à savoir « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Façonner l'avenir de notre planète après 2015 est en effet une tâche cruciale à laquelle nous devons tous nous atteler, comme le Secrétaire général Ban Ki-moon l'a si bien dit ce matin (voir A/68/PV.5). Certes, nous restons pleinement attachés à la pleine mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, mais le processus d'élaboration des objectifs de l'après-2015 a déjà commencé.

Une idée a particulièrement retenu mon attention, celle de voir l'élimination de la faim passer du rang de simple indicateur à celui d'objectif à part entière dans ce nouveau programme. Il reste encore beaucoup à faire, et chacun doit y contribuer équitablement : les États, les organisations internationales, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile. Je puis assurer l'Assemblée que l'Autriche ne fuira pas ses responsabilités.

La communauté internationale est actuellement confrontée à de graves menaces dans sa quête de sécurité mondiale. Le Moyen-Orient reste en proie à des problèmes de fond. Nous nous félicitons de l'accord auquel sont parvenus les États-Unis et la Fédération de Russie en vue de mettre en place un cadre de référence pour l'élimination des armes chimiques syriennes. Nous estimons que le Conseil de sécurité devrait renvoyer la question de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. Il est nécessaire d'appliquer le principe de responsabilité pour mettre un terme aux atrocités et prévenir de nouveaux crimes.

Favoriser la participation démocratique et faire prendre un nouveau départ à la Syrie – objectif véritable des manifestations civiles entamées il y a deux ans et demi – demeure crucial. Malheureusement, les parties semblent fermement décidées à régler le conflit par les armes. Cependant, il doit être clair que le meilleur, et à vrai dire le seul, moyen de régler durablement la situation est de rechercher une solution politique négociée. Telle est la position autrichienne.

Aujourd'hui, la guerre civile en Syrie a de profondes répercussions sur les pays voisins. Le conflit est syrien, mais ses conséquences dépassent largement les frontières nationales. Ce conflit est de fait devenu international.

Le conflit israélo-palestinien semble avoir été relégué au second plan par les troubles qui secouent la région. Je suis les événements dans cette région depuis près de 40 ans. Je suis convaincu que pour trouver une solution, il faut que les parties se montrent prêtes certes à négocier de bonne foi, mais aussi à prendre en compte les besoins et les sensibilités de leur interlocuteur, autrement dit de l'autre. Personnellement, je n'arrive pas à croire que l'importance que revêtent les nouvelles colonies aux yeux d'Israël contrebalance les dégâts qu'elles causent en constituant un obstacle à la paix et à l'instauration de conditions normales.

Nous nous félicitons que la nouvelle Administration américaine accorde toute son attention à ce problème de longue date et que des négociations directes aient repris fin juillet. Ce qu'il faut désormais, c'est un leadership courageux. Nous sommes convaincus qu'une percée dans ce conflit central permettrait également de franchir une étape décisive vers la stabilisation de l'ensemble de la région.

Même si nous continuons d'appuyer les processus de transition en cours dans le monde arabe, les événements récents dans la région ont jeté un voile sur les avancées démocratiques réalisées à ce jour. Les progrès accomplis sur le chemin difficile de la démocratie dépendront en grande partie de la participation de toutes les composantes de la société à cette entreprise.

Vienne, qui abrite un siège de l'ONU, est un centre de discussion sur les questions du développement durable. L'Autriche est très heureuse que le Bureau du Représentant spécial pour l'initiative Énergie durable pour tous ouvert ait ouvert ses portes à Vienne le 1er juillet. Nous nous félicitons de la coopération instaurée dans le cadre de cette initiative avec les pôles thématiques et régionaux, mais aussi avec d'autres organismes spécialisés tels que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

L'Autriche est également le pays hôte de l'Académie internationale de lutte contre la corruption, qui vient d'être créée. Cet organisme et centre d'excellence international a déjà entrepris plusieurs activités fructueuses en matière de lutte contre la corruption – obstacle important au bon développement

à tous les niveaux de la société. Je remercie le Royaume de Thaïlande d'accueillir la deuxième Assemblée des parties, qui doit se tenir en décembre. J'invite par ailleurs tous les États qui ne l'ont pas encore fait à devenir membres de l'Académie de lutte contre la corruption.

Cette année, le Forum de l'Alliance des civilisations s'est déroulé à Vienne, en février, sur le thème prospectif « Un leadership responsable dans la diversité et le dialogue ». Les débats de ce Forum ont été alimentés par les précieuses contributions de plus de 1 500 représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des médias, ainsi que d'un forum de la jeunesse qui a rassemblé 150 jeunes, talentueux et très enthousiastes.

A cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que le Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel a été inauguré à Vienne le 26 novembre 2012. Le Centre – qui est le fruit d'une initiative commune entre le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume d'Espagne et la République d'Autriche – est une plateforme interactive ouverte aux chefs religieux, aux experts et à la société civile.

La coopération multilatérale peut apporter des solutions aux problèmes mondiaux. L'avancée historique que représente le Traité sur le commerce des armes en est un exemple de taille. Nous espérons le voir entrer en vigueur le plus rapidement possible. Dans le même temps, le régime international de désarmement et de non-prolifération est remis en question, jour après jour, par des événements alarmants. Nous avons été, et nous demeurons, profondément choqués par l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Nous constatons avec préoccupation que la Corée du Nord continue de développer son programme d'armement nucléaire et de missiles. À l'inverse, nous recommençons à espérer un règlement du dossier nucléaire iranien dans le cadre de négociations, lesquelles, suite à l'élection du nouveau Président iranien, devraient reprendre prochainement.

De même, le fait que l'on continue de s'appuyer sur les armes nucléaires et les progrès limités dans le désarmement nucléaire sont une source de profonde préoccupation pour le monde. Les initiatives de désarmement et de non-prolifération nucléaires ne peuvent aboutir que si elles sont menées de concert. Les armes nucléaires doivent être clouées au pilori, interdites et éliminées. Les conséquences humanitaires des armes nucléaires doivent être au cœur de notre attention.

Si d'aucuns estiment qu'il existe une contradiction entre respect de la diversité culturelle et religieuse d'une part et respect universel des droits de l'homme d'autre part, je suis quant à moi convaincu que ces deux éléments se renforcent mutuellement. Que les peuples et les nations aient la garantie que leurs droits fondamentaux seront protégés et ils feront preuve de respect envers les autres.

Le Conseil des droits de l'homme, avec son mécanisme d'examen périodique universel et ses procédures spéciales, est, en quelques années, devenu un instrument efficace en matière de lutte contre les violations des droits de l'homme et les situations de crise dans de nombreux cas. L'Autriche, qui est actuellement membre du Conseil, contribue à ces efforts en menant des initiatives ciblées pour la sûreté des journalistes, la protection des minorités religieuses et la promotion des droits de l'enfant.

Nous nous félicitons que la tendance reste à l'élimination universelle de la peine de mort, question à laquelle je porte de l'intérêt depuis longtemps. Cependant, un trop grand nombre de pays continuent de se montrer réticents à abolir ce châtiment cruel et inhumain. Nous devons donc intensifier nos efforts diplomatiques à cet égard.

Nous sommes préoccupés par le nombre croissant de violations des droits de l'homme liées à l'orientation ou à l'identité sexuelle. La Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne en 1993, et le Sommet mondial de 2005 ont solidement ancré les droits de l'homme au cœur des activités de l'ONU. Le respect des droits de l'homme est une condition indispensable pour la paix, la sécurité et le développement.

L'année dernière, la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit nous a offert une excellente occasion de renouveler notre attachement à l'état de droit aux niveaux national et international. Le Gouvernement autrichien envisage la création d'un fonds autrichien d'affectation spéciale pour l'état de droit, pour aider des acteurs internationaux à renforcer l'état de droit et à fournir une expertise juridique et déployer des juristes, gratuitement, dans des pays en développement, à leur demande. Le droit international et l'état de droit constituent le fondement du système international. L'Autriche est fermement convaincue que seul un système international basé sur l'état de droit peut contribuer à la paix durable, à la sécurité, au développement économique et au progrès social. À l'évidence, cela est particulièrement vrai de l'emploi

de la force, à laquelle l'on ne devrait recourir qu'en cas de légitime défense ou sur l'autorisation du Conseil de sécurité.

Dans cet esprit, je voudrais confirmer que l'Autriche reste un ardent défenseur d'un système des Nations Unies efficace. À cet égard, je remercie en particulier le Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables et son dévouement à la cause de la paix, de l'état de droit et des droits de l'homme.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président fédéral de la République d'Autriche de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Heinz Fischer, Président fédéral de la République d'Autriche, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Cartes Jara (parle en espagnol) :
En tant que Président de la République du Paraguay, j'ai le grand honneur de prendre la parole à cette tribune mondiale pour parler de questions qui concernent mon pays et la réalité du monde d'aujourd'hui.

Je salue tout particulièrement le Président de l'Assemblée, l'Ambassadeur John Ashe, ainsi que le Secrétaire général, Ban Ki-moon, dont j'apprécie l'action qui vise à atteindre les nobles objectifs qui nous unissent. Grâce à leurs efforts, ils contribuent à assurer la légitimité de l'ONU, la coopération multilatérale et la pleine application de l'état de droit au plan international.

Cela fait un peu plus d'un mois que j'assume la présidence de la République du Paraguay, après un processus électoral exemplaire qui s'est conclu le 21 avril, quand les Paraguayens sont allés voter pour

exercer librement leur droit constitutionnel, garanti, et élire leurs dirigeants, avec des résultats incontestables. Des missions d'observateurs des élections de différentes organisations régionales et continentales ainsi que de l'ONU, étaient présentes et ont attesté de la légalité, de la légitimité et de la transparence de ces élections et du processus électoral par lequel la volonté du peuple m'a fait l'honneur de me porter à la plus haute dignité de la République. Ces faits marquent également la fin de la longue transition démocratique du Paraguay. Pour la deuxième fois d'affilée dans notre histoire, le pouvoir exécutif a été transféré d'un parti politique à un autre dans le plein respect du cadre constitutionnel. Il ne s'agit pas d'une réalisation minime en 202 ans d'indépendance, et cela marque le véritable point de départ d'une nouvelle période historique de très bon augure pour mon pays.

L'institutionnalisme républicain, la recherche du consensus, le renforcement du système démocratique, le strict respect des droits de l'homme, de la liberté de la presse et de la liberté d'expression sont les bases essentielles de mon gouvernement, qui entend devenir un exemple de patriotisme, d'honnêteté, d'inclusion et d'efficacité, à même d'engager définitivement le Paraguay sur la voie d'un grand destin.

Le peuple paraguayen attend depuis longtemps un grand gouvernement. J'espère pouvoir être à la hauteur de ce grand engagement, qui permettra à mon pays d'asseoir fermement sa place sur la scène mondiale. Nous voulons nous y démarquer en nous assurant que nous sommes un pays offrant des possibilités aux Paraguayens et aux étrangers. Comme dirait quelqu'un, le Paraguay est un des secrets les mieux gardés d'Amérique latine, et il y a de bonnes raisons d'espérer que son avenir sera prometteur.

La lutte contre la pauvreté est une priorité pour mon gouvernement. Il est incompréhensible qu'il y ait tant de pauvres dans un pays si riche en ressources. Nous ne ménagerons aucun effort dans cette lutte visant à réduire le plus possible, et aussi vite que possible, les indicateurs de pauvreté. Des changements viendront, non pas en fournissant une aide mais en garantissant la dignité humaine. L'investissement social est au premier rang des priorités de mon gouvernement. C'est dans cette nouvelle direction que nous voulons engager le pays. Ces investissements doivent profiter à la population, pour qu'elle puisse vivre dans la dignité et devenir un moteur du développement et, mieux encore, afin que

le bien-être général du peuple puisse constituer le seul ciment de notre démocratie.

Mon gouvernement s'est également engagé à mener une politique de tolérance zéro pour la corruption et à mettre un terme à l'impunité. Nous entendons relever ce défi avec le ferme appui du pouvoir judiciaire et du ministère public.

Les chiffres de l'économie paraguayenne sont enviables. Nous sommes le seul pays de la région qui n'ait pas changé de monnaie, le guaraní, depuis qu'elle a été instaurée en 1943. Nos indicateurs macroéconomiques sont plus qu'encourageants. Le Paraguay est clairement adapté aux investissements. La nature a doté mon pays d'un climat enviable, de plus de 90 rivières, de terres abondantes et fertiles, d'une énergie propre et renouvelable générée par trois centrales hydroélectriques, dont une, Acaray, entièrement paraguayenne, outre Itaipu et Yacyretá qui appartiennent au Paraguay, conjointement avec le Brésil et l'Argentine, respectivement. Cette dernière centrale hydroélectrique est une des plus grandes au monde. Nous avons une des plus importantes réserves d'eau douce du monde, l'aquifère Guaraní, qui se trouve en grande partie sous le territoire paraguayen.

Indépendamment des avantages offerts par cette nature et par une énergie propre, renouvelable et abondante, la population paraguayenne est en majorité jeune, plus de 75 % des Paraguayens étant âgés de moins de 30 ans. Notre système fiscal favorise l'investissement et notre croissance économique est clairement supérieure à la moyenne régionale. Mon gouvernement est déterminé à garantir une sécurité juridique, des règles claires et transparentes ainsi que la sécurité physique des personnes et des biens.

Nous sommes aujourd'hui un pays dont l'économie a été relancée, qui met l'accent sur l'efficacité et la transparence et qui est doté d'une administration publique fiable. Il y a quelques semaines, j'ai assisté à la signature par notre pouvoir législatif d'un accord pour le Paraguay, en vertu duquel les partis politiques représentés au Parlement et d'autres institutions de la société se sont engagés à œuvrer de concert à des accords-cadres et des plans d'action conjointe qui renforcent la gouvernance et la réalisation des objectifs matériels et spirituels dans l'intérêt du peuple.

Nous tentons ainsi de préserver l'intérêt général face à l'intérêt particulier grâce à l'outil principal de la démocratie, à savoir le dialogue. Ensemble, nous

endossons la responsabilité de faire définitivement du Paraguay un pays où tout le monde a sa chance.

Après avoir récemment visité plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, je mesure la grande importance que revêt pour nous la perception que l'étranger a de mon pays. J'ai pu constater avec satisfaction le respect, l'admiration et l'intérêt que suscitent le Paraguay et son potentiel considérable. Il nous revient, à nous Paraguayens, de faire preuve de sérieux et de fiabilité, et aux pouvoirs publics de garantir la sécurité juridique indispensable au développement tant attendu du Paraguay.

Je tiens à souligner l'attachement de mon gouvernement à la défense et à la promotion des droits de l'homme, qui, au Paraguay, sont pleinement reconnus par la Constitution. Cette position découle d'une conviction sincère de notre part, parallèlement au fait que mon pays est signataire des documents internationaux pertinents dans ce domaine et les respecte.

Les requêtes des pays sans littoral, comme le Paraguay, doivent être dûment prises en compte. Nonobstant, mon gouvernement est déterminé à surmonter le handicap que représente l'enclavement de notre pays, en faisant de notre position géographique un avantage en matière de communications, de logistique et d'infrastructure permettant de relier diverses zones et régions par l'intermédiaire du territoire paraguayen. Tout comme un vieux différend frontalier entre le Paraguay et le Brésil a fini par donner naissance aujourd'hui au site d'Itaipu, transformant un problème en une grande initiative d'intégration et de développement, nous espérons voir notre position enclavée au cœur de l'Amérique servir de plaque tournante utile et de centre de développement pour le Paraguay et ses voisins.

Au plan mondial, je ne saurais omettre de mentionner les troubles qui agitent notre époque. Les crises économiques, les catastrophes financières, les guerres civiles et l'utilisation des armes de destruction massive assombrissent l'horizon des grandes régions de la planète. Ce qui se passe en Syrie inquiète le monde entier, et l'ONU doit jouer un rôle prépondérant en faveur d'un règlement définitif du conflit qui frappe ce pays. À cet égard, mon pays appelle à appuyer la mise en œuvre du cadre de référence conclu entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.

Mon gouvernement observe avec satisfaction la présence accrue de la République de Chine (Taiwan) au sein des institutions spécialisées et des mécanismes des

Nations Unies, grâce à un soutien international fort et à un rapprochement des deux camps de part et d'autre du détroit de Taiwan. À l'avenir, mon gouvernement continuera d'encourager sur la scène internationale des échanges positifs entre les deux rives du détroit de Taiwan.

La sérénité et la fermeté des États et des organisations en mesure de contribuer au règlement des conflits sont plus que jamais nécessaires. Le Paraguay prône la paix, le dialogue, le développement en harmonie avec les autres pays et le reste du monde, ainsi qu'une intégration respectueuse de l'état de droit, de la dignité des nations et de leurs particularités. L'intégration est un phénomène que l'on ne peut stopper en cette ère de la mondialisation. Le Paraguay envisage et encourage l'intégration sur un pied d'égalité, en tant que facteur d'insertion au niveau supranational. Mais cette intégration doit s'opérer dans des conditions équitables et tendre à un destin commun, et non se réduire à un simple cortège de puissances, ou à un convive qui resterait muet dans les instances mondiales traitant du sort des peuples.

Dans la réalité intégrée d'aujourd'hui, la contribution du Paraguay est essentielle et liée de manière indissociable à notre dignité en tant que pays libre, indépendant et souverain, fondé sur le respect du droit des peuples à l'autodétermination, des principes de la non-ingérence et de l'égalité juridique des États. Ce à quoi aspire vraiment le peuple paraguayen, c'est à un pays prospère, où règnent la paix sociale, la liberté, la justice et l'égalité. Ma gestion du gouvernement vise à créer et à consolider, pour tous les Paraguayens ainsi que pour les étrangers qui choisissent mon pays, un environnement en accord avec les possibilités infinies qu'offre le Paraguay. J'ai prouvé que mon peuple ne demande ni ne veut l'aumône, mais tend à la dignité grâce au travail et à l'éducation, et le Paraguay se présente aujourd'hui au monde en tant que pays aux multiples possibilités d'investir et de prospérer, en toute sécurité, légalité, responsabilité et confiance.

Je ne voudrais pas omettre en cette occasion de mentionner une question clef : l'éducation. Le discours politique traditionnel a sensiblement érodé certaines idées phares que mon gouvernement a l'intention de concrétiser une bonne fois pour toutes. On a beaucoup parlé de l'importance de l'éducation, de la sécurité et de la santé, mais peu a été fait. La transformation quantitative et qualitative de l'éducation au Paraguay est un principe fondamental de mon gouvernement.

Le grand changement qui doit s'opérer au Paraguay et le vaste éventail de possibilités qui en découlera dépendent plus que jamais de l'efficacité et de l'universalité du système éducatif. Les établissements d'enseignement publics sont appelés à repenser leur rôle au sein de la société et à assumer une responsabilité sans précédent en tant que pépinières des futurs dirigeants d'un Paraguay nouveau, doté d'une main-d'œuvre qualifiée pour le millénaire actuel, dans un monde connecté où celui qui possède plus de savoir, de connaissances et de compétences aura de meilleures possibilités d'emploi et davantage de chances d'accéder au bien-être et à l'épanouissement personnel. Les pays qui l'ont déjà compris et ont activement investi dans l'éducation sont fiers de leurs résultats. Il existe un lien clair et direct entre l'éducation et le développement.

L'éducation est donc la clef. La question qui se pose est celle de la qualité de l'enseignement, qui est fondamentale pour échapper aux chaînes de la géopolitique, du sous-développement et de l'absence de perspectives. C'est pourquoi les nouvelles règles qui dominent le monde sont pour mon pays comme une ouverture sur la mer du développement.

Puisque c'est la première fois que je m'adresse à l'Assemblée et au monde en ma qualité de Président de la République du Paraguay, je voulais donner un aperçu de la nouvelle orientation que les Paraguayens ont choisie par leur vote libre et souverain, le 21 avril. Je suis issu d'une nation dont les enfants ont façonné l'histoire par leurs exploits et leurs sacrifices sans limites, comme le sacrifice ultime consenti par notre héros national, le maréchal Président Francisco Solano López, qui donna sa vie l'épée à la main, se battant aux côtés de ses derniers soldats, plutôt que de voir sa patrie humiliée. J'ai décidé de me mettre au service du Paraguay et d'opérer le véritable changement dont mon pays a besoin, à savoir retrouver le chemin de son destin véritable qui est de connaître la paix, le développement et la modernité, et de grandir en harmonie avec tous les pays du monde, en particulier nos voisins.

Je peux assurer l'Assemblée générale que mon pays est un pays très généreux et attrayant. J'invite tout un chacun à mieux connaître le Paraguay, à découvrir ce trésor qui bat au cœur de l'Amérique et qui s'apprête à écrire de nouveau les pages les plus glorieuses de son histoire, dans la paix, le développement socioéconomique et relié au reste du monde en cette ère de mondialisation, emplie de dignité et désireux d'accueillir tous ceux qui choisissent d'embrasser notre grand dessein.

Nous, les chefs d'État, ne sommes que de passage dans les gouvernements. L'histoire nous jugera à l'aune de ce que nous avons accompli pour nos peuples, et nous réclamera à juste titre des comptes pour ce que nous n'avons pas fait. Pour honorer la confiance et l'espoir que mes concitoyens ont placés en moi, j'ai décidé de me mettre entièrement au service de mon pays, et de tout faire au bénéfice de sa grandeur et de sa prospérité.

Le Paraguay estime qu'il faut plus que jamais imprimer l'élan le plus fort possible au processus de négociation entre Israël et la Palestine, afin de parvenir à une paix durable permettant à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte, en paix et à l'intérieur de frontières sûres.

Je voudrais pour conclure présenter mes plus sincères condoléances au peuple kényan endeuillé par une attaque terroriste que nous condamnons fermement.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Horacio Manuel Cartes Jara, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République de Lettonie.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à L'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bērziņš (parle en anglais) : Les trois piliers des Nations Unies – paix et sécurité, développement durable et droits de l'homme – sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le respect de l'universalité des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit est un fondement de la paix et de la stabilité internationales.

Les pays fragiles, les pays en proie à un conflit et les pays les moins avancés rencontrent les pires difficultés à réaliser le développement durable. Il est de plus en plus prouvé qu'il est impossible d'avancer dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans ces États sans réaliser la paix et la sécurité d'abord. Ce qui nous ramène à l'un des piliers de la nouvelle vision pour l'après-2015 : la paix et la sécurité sont les conditions fondamentales d'une vie décente et de la jouissance des droits de l'homme.

Les priorités de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale sont d'actualité et très pertinentes. Le nouveau cadre de développement pour l'après-2015 doit continuer de figurer au nombre des priorités de l'ONU durant les deux prochaines années et au-delà. Il doit servir de cadre global et cohérent centré sur un unique ensemble d'objectifs globaux, et impulser l'action dans tous les pays. Un ensemble d'objectifs en matière de consolidation de la paix doit figurer en bonne place au programme pour l'après-2015, dans le cadre duquel l'Organisation des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle de chef de file s'agissant d'encourager le règlement des différends par des moyens pacifiques.

Le Moyen-Orient se trouve à la croisée des chemins. Les faits qui y surviennent ont un impact mondial, et la communauté internationale se doit d'agir de façon décisive.

Il est malheureux que la catastrophe humanitaire se poursuive en Syrie. Faire cesser les souffrances humaines doit être notre objectif immédiat, et nous saluons l'action menée à cette fin au niveau international. Je voudrais remercier tout particulièrement les pays voisins d'accueillir les réfugiés syriens. Le rapport détaillé des inspecteurs des Nations Unies confirme que des armes chimiques ont été utilisées contre des civils le 21 août. Ceux qui ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en Syrie doivent en répondre devant la Cour pénale internationale. L'accord conclu entre les États-Unis et la Russie sur le cadre de référence pour l'élimination des armes chimiques syriennes doit être consigné une résolution du Conseil de sécurité, et il faut qu'il y soit clairement indiqué que le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies serait invoqué en cas de non-respect.

Nous encourageons la nouvelle direction iranienne à répondre aux préoccupations de la communauté internationale. Nous nous félicitons de ce que le nouveau Gouvernement iranien ait fait part de sa volonté de régler la question nucléaire, suscitant ainsi la

confiance dans la nature pacifique de son programme nucléaire.

La Lettonie se félicite de la reprise des négociations de paix directes au Moyen-Orient. Elle salue le rôle de médiateur joué par l'Organisation des Nations Unies. Les négociations doivent montrer l'attachement des deux parties à un règlement pacifique. Nous tablons sur une solution des deux États – Israël et la Palestine – vivant côte à côte en paix et en sécurité.

La Lettonie est persuadée que la communauté internationale doit inscrire au rang de ses priorités le règlement des conflits qui n'en finissent pas en Moldova, en Géorgie et au Haut-Karabakh. L'action menée pour régler les conflits doit s'intensifier.

La Lettonie a acquis une grande expérience au cours de sa transition vers une société libre, juste et démocratique. En tant qu'État membre de l'Union européenne, nous la partageons avec les pays membres du Partenariat oriental de l'Union européenne et ceux de l'Asie centrale. La Lettonie continuera de mettre à disposition ses connaissances spécialisées dans des domaines tels que l'état de droit et les libertés fondamentales, contribuant ainsi à la bonne gouvernance et à un meilleur développement économique dans ces pays. Toutefois, il est essentiel de garder à l'esprit que l'appropriation nationale est fondamentale dans tout processus de réformes. La Lettonie est en train d'accroître son aide au développement à l'Afghanistan et aux États de l'Asie centrale, particulièrement dans les domaines du transport et des douanes. Nous considérons qu'il est possible de mieux intégrer ces pays dans l'économie mondiale grâce au développement des voies commerciales internationales.

Le Réseau de distribution nord relie déjà la région à l'Europe par la Lettonie. Nous sommes sûrs qu'il peut aussi devenir un couloir de transit commercialement viable à long terme après 2014.

Nous arrivons à un tournant en Afghanistan. Pour préserver les progrès enregistrés, la communauté internationale doit rester engagée en faveur du développement à long terme du pays. La Lettonie continuera d'appuyer la police de proximité et de former le personnel militaire. Nous fournirons aussi une aide financière aux Forces nationales de sécurité afghanes à partir de 2015.

Le développement durable et la prospérité vont de pair. En temps de récession, des réformes structurelles et une discipline budgétaire, accompagnées de mesures de

stimulation de l'économie, donnent des résultats. Certes, nous observons des signes de relèvement de l'économie mondiale, mais l'heure n'est pas à la complaisance. Pour garantir une croissance économique robuste, nous devons faire en sorte que la nouvelle génération y contribue. Un enseignement de qualité est la clef pour autonomiser les personnes; il doit être accessible à tous. Chacun doit avoir la possibilité d'apprendre pendant toute sa vie. Un enseignement de qualité est le socle sur lequel se construisent les sociétés pacifiques, prospèrent et dignes.

Après la crise économique de 2008, la Lettonie a été l'économie européenne qui a le plus rapidement renoué avec la croissance au cours des deux dernières années. Nous comptons maintenir cette forte tendance à la croissance à 4 % au moins par an dans les années à venir. La Lettonie est maintenant prête à s'intégrer plus en avant dans l'économie mondiale grâce à l'adoption de l'euro en 2014 et à l'adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Une société civile qui a voix au chapitre est le moteur fondamental d'un développement durable. Nous sommes fiers que les Lettons participent activement aux processus de prise de décisions à tous les niveaux. Au XXI^e siècle, il faut garantir la participation du public directement et en ligne. La Lettonie s'attache à protéger et à promouvoir la liberté d'Internet, car il s'agit d'un élément important de la liberté d'expression dans une société ouverte et démocratique.

La Lettonie est prête à contribuer aux objectifs essentiels qui doivent absolument figurer dans le programme pour l'après-2015, à savoir la promotion de la paix, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. C'est pour cette raison que notre pays a présenté sa candidature pour les élections de 2014 au Conseil des droits de l'homme et pour celles de 2025 au Conseil de sécurité. La Lettonie compte sur l'appui des États Membres et s'engage à contribuer de manière responsable aux travaux de ces organes.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Lettonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Johnson-Sirleaf (parle en anglais) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session au nom du Gouvernement et du peuple libériens et d'adresser mes plus chaleureuses félicitations au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda et au Président de l'Assemblée générale à l'occasion de son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée. Je suis sûre qu'il mettra sa vaste expérience au service des travaux de la session en cours. Dans le même ordre d'idées, je tiens à féliciter son prédécesseur, S. E. M. Vuk Jeremić, de la République de Serbie, pour la manière dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, et pour les initiatives qu'il a entreprises durant son mandat.

Je voudrais également remercier tout particulièrement le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de son leadership exemplaire et de ses initiatives visionnaires qui ont permis de mobiliser la communauté internationale autour de nombreux objectifs nobles. Ces initiatives font naître l'espoir chez les populations du monde entier, en particulier les pauvres et les exclus.

Nous sommes vivement préoccupés par le nombre croissant d'actes de violence insensés commis à travers le monde, comme en témoigne le massacre horrible et lâche d'innocents dans l'attentat qui a visé un centre commercial au Kenya. Nous partageons la douleur des familles de toutes les victimes et du Gouvernement et du peuple kényans, nos frères, suite à cette terrible perte.

Étant donné que nous avons connu les destructions profondes et les souffrances durables qui vont de pair avec une guerre civile, nous partageons également la douleur du peuple syrien, en particulier les femmes et les enfants innocents qui sont les plus touchés par ce genre de tragédie. Nous condamnons sans équivoque l'emploi d'armes chimiques en Syrie et ailleurs dans le monde,

et nous appelons à des efforts internationaux concertés et renouvelés pour endiguer ce fléau en plein essor que sont le terrorisme et d'autres crimes transnationaux, au moyen de mesures visant à contrôler et à éliminer les armes de destruction massive.

Nous accueillons favorablement la révolution des communications qui facilite l'échange d'informations grâce à un large réseau virtuel. Toutefois, ce réseau ne doit pas se transformer en moyen de promotion du terrorisme et de diffusion d'informations infondées et irresponsables par l'intermédiaire d'outils cybernétiques non réglementés qui constituent de véritables armes et une menace pour la sécurité des pays, en particulier les États fragiles et les sociétés ouvertes où règnent la liberté et la démocratie.

Je ne doute pas que mes collègues qui vont se succéder devant l'Assemblée vont exprimer leur fierté devant les progrès remarquables réalisés en Afrique. Le taux moyen de croissance économique sur notre continent s'élève à plus de 5 % et dépasse celui d'autres régions. En outre, nos économies se diversifient, nos infrastructures commerciales sont en pleine expansion, nos démocraties se renforcent et gagnent en maturité, tandis que nos institutions régionales se consolident et jouent un rôle de premier plan dans les processus de coopération et d'intégration. Toutefois, l'histoire de la nouvelle Afrique n'est pas seulement une histoire de croissance. On observe également une nette amélioration des taux de scolarisation, ainsi que des indicateurs de la santé, du commerce et des investissements. La proportion de personnes vivant dans la pauvreté est en baisse. Même s'il reste des progrès à faire dans ce domaine, la démocratie est devenue la règle plutôt que l'exception, et la gouvernance s'est considérablement améliorée au cours de la dernière décennie.

Nous pouvons nous montrer tout autant satisfaits des progrès réalisés en matière de règlement des conflits dans plusieurs de nos pays, et nous féliciter notamment de l'appui international qui a permis de mettre la Somalie sur la voie de la paix et du développement.

Nous apprécions à sa juste valeur la collaboration étroite instaurée entre les communautés économiques régionales, l'Union africaine et l'ONU, rejointes par la communauté internationale, qui sont intervenues vigoureusement face à la crise malienne, éliminant ainsi une menace contre la paix et la sécurité de toute la région. La récente investiture d'un nouveau président démocratiquement élu au Mali prouve clairement que ce genre de coopération est le moyen le plus sûr de

garantir la paix mondiale. Nous félicitons le Président malien nouvellement élu, S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, qui a été plébiscité par le peuple malien, et nous applaudissons toutes les parties d'avoir respecté l'issue de ce processus démocratique. Nous rendons également hommage à l'ancien Président par intérim, Dioncounda Traoré, et à toutes les parties prenantes pour les efforts qu'ils ont consentis afin de rétablir l'ordre constitutionnel dans les délais prévus.

Même si le Libéria continue de souffrir des séquelles du conflit qu'il a vécu, et en dépit de notre taille et de nos moyens militaires limités, j'ai le plaisir de signaler qu'un petit contingent libérien est actuellement déployé au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Nous envisageons notre rôle dans cet effort de maintien de la paix comme le moyen de rendre service à notre tour, même modestement, en reconnaissance des innombrables témoignages d'amitié et de bienveillance que le Mali et d'autres membres de la communauté internationale ont manifestés à notre égard au cours des heures sombres de la guerre.

Je suis heureuse de noter que les pays voisins de l'Union du fleuve Mano – Côte d'Ivoire, Guinée, Sierra Leone et Libéria – autrefois centre épicure d'une guerre régionale, sont en paix et s'attachent à consolider les acquis de la stabilité afin d'accélérer la transformation nationale par le biais de l'intégration régionale. Une nouvelle initiative de l'Union du fleuve Mano facilitera la connectivité entre nos systèmes d'électricité et de transport, ce qui renforcera ainsi le commerce inter-frontalier, auquel nos femmes commerçantes prennent une part active.

Je transmets les salutations du peuple et du Gouvernement libériens qui célèbrent en 2013 10 années consécutives de paix et de progrès. Au cours de ces 10 années, notre nation a retrouvé sa dignité et nous avons repris notre place de partenaire respectable et responsable au sein de la communauté des nations. Avec l'appui de la communauté internationale, notamment les efforts déployés par l'ONU dans le domaine de la consolidation et du maintien de la paix, nous avons remis sur pied une nouvelle armée professionnelle équilibrée sur le plan ethnique, augmenté les effectifs et amélioré le professionnalisme de la police, ainsi que des services d'immigration et de renseignement, conformément à l'engagement que nous avons pris d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité à l'intérieur de nos

frontières au fur et à mesure du retrait des forces de maintien de la paix des Nations Unies.

À cet égard, nous saluons l'adoption récente par le Conseil de sécurité de la résolution 2116 (2013) qui proroge le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria jusqu'au 30 septembre 2014. Nous nous attachons à respecter pleinement les engagements pris dans la résolution en continuant notamment à prendre des mesures concrètes visant à mettre sur pied et à maintenir un secteur de la sécurité autonome, compétent et capable de faire face aux crimes violents, à la violence sexuelle et sexiste et aux violations des droits des personnes. Grâce à notre détermination et à la force du peuple libérien, nous avons mis en place une série de réformes visant à améliorer la gouvernance, à renforcer la responsabilité et à créer un environnement propice à l'exercice des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et la liberté de la presse. Le pays s'est ainsi engagé sur la voie irréversible du progrès, ce qui nous a permis de tenir deux élections présidentielle et générale démocratiques et d'ajuster notre plan de développement national « Vision 2030 », tout en jetant les bases solides de la transformation de notre économie pour que notre pays atteigne le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030.

Le Libéria a parcouru un long chemin, mais nous savons que le chemin à faire est encore plus long. Nous avons déployé des efforts considérables pour restaurer les services et les infrastructures de base, mais nous avons encore beaucoup à faire, surtout pour réduire nos énormes déficits d'infrastructures dans le domaine de l'énergie et des transports. Nous avons beaucoup fait pour améliorer la gouvernance et renforcer nos institutions d'intégrité, mais avons encore beaucoup plus à faire pour consolider la culture d'intégrité et de responsabilité dans une société encore affligée par des valeurs résultant d'années de conflit. Nous avons adopté des lois et des politiques qui rejettent toute discrimination quelle qu'elle soit afin d'assurer l'équité sociale et l'égalité des chances, mais nous devons faire encore davantage pour promouvoir une réconciliation naturelle et une guérison organique de nos blessures. Grâce à tous nos efforts, nous avons réussi à instaurer une croissance moyenne annuelle de 7 % et à attirer un investissement étranger direct de plusieurs millions de dollars, en particulier dans le secteur des ressources naturelles. Mais nous avons encore du travail à faire pour intensifier la croissance et diversifier notre économie afin qu'elle résiste mieux aux chocs internes et externes et réagissent plus efficacement à la demande

sans cesse croissante d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance de notre population. Nous avons encore beaucoup à faire pour poursuivre des réformes qui garantissent que les générations actuelles et futures bénéficient équitablement de notre capital en ressources naturelles.

L'ensemble des politiques et des mesures que nous avons mises en place ces dernières années nous ont permis de stabiliser notre situation nationale. Nous devons désormais, au cours des quelques prochaines années, prendre les décisions difficiles relatives aux systèmes structurels en place depuis longtemps. Nous savons que la transition de la stabilisation à la transformation peut être longue et difficile et être la cible de critiques de la part des intérêts en place. Nous sommes certains de faire l'objet de critiques tandis que nous nous efforcerons d'appliquer et de respecter l'état de droit et de remettre en cause des habitudes sociales établies, mais nous devons modifier les anciennes attitudes et façons de penser. Nous restons forts et déterminés, car c'est la bonne chose à faire.

J'ai eu l'honneur d'avoir été choisi par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour être l'un des trois coprésidents du groupe de 27 éminentes personnalités chargées d'arrêter un programme de développement pour l'après-2015 en formulant des recommandations. Le mandat du groupe était de conseiller le Secrétaire général sur un programme de développement audacieux et pragmatique au-delà de 2015 qui fasse fond sur les objectifs du Millénaire pour le développement et aille encore plus loin dans la définition de nouveaux objectifs qui soient ambitieux et pourtant réalisables. En mai dernier, le groupe a soumis son rapport à l'examen du Secrétaire général. Nous sommes heureux que plusieurs des principes que nous avons identifiés soient mis en relief dans le rapport du Secrétaire général (A/68/202), dûment intitulé « Une vie de dignité pour tous ».

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous avons la possibilité de transformer notre monde ; de mettre en œuvre un programme qui éliminera la pauvreté tout en protégeant la nature afin que les générations futures profitent des ressources naturelles. Les solutions d'hier n'étant peut-être pas adaptées aux défis actuels, nous devons avoir le courage de prendre des mesures audacieuses. C'est pourquoi j'appelle l'Assemblée à réfléchir aux nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés, à saisir avec témérité les nouvelles opportunités et à nous engager dans de nouveaux partenariats mondiaux qui promeuvent les

transformations économiques et sociales pour une prospérité partagée et universelle.

En Afrique, nous nous efforçons de forger un consensus continental qui définira la position de l'Afrique vis-à-vis du programme de développement pour l'après-2015. Je suis heureuse que le Sommet de l'Union africaine m'ait demandé de présider un comité de haut niveau de 10 chefs d'État qui supervisera et orientera ce processus. Nous avons tenu notre première réunion hier ici à New York, et convenu d'une feuille de route qui mettra en place un cadre global de développement qui est non seulement courageux et ambitieux, mais qui reflète les priorités de l'Afrique, un programme mondial qui crée un environnement propice à la transformation de l'Afrique et qui comprend le développement des infrastructures, un accroissement des capacités de production, une résistance aux chocs externes et des capacités statistiques accrues qui intensifieront la création d'emplois, notamment pour les jeunes.

J'ai le plaisir de signaler que le 2 septembre j'ai présidé le lancement du Groupe de haut niveau sur les États fragiles, sous l'égide de la Banque africaine de développement. Sur les 7 milliards environ d'habitants de la planète, 1,5 milliard vivent dans des situations de conflit et de précarité. Ces données placent les États fragiles au cœur du nouveau programme de développement pour l'après-2015. Nous sommes d'avis que les partenaires internationaux doivent tenir compte des particularités et des circonstances extraordinaires des nations sortant d'un conflit. Il est indispensable que ces pays instaurent une croissance et un développement économiques continus afin de minimiser leur vulnérabilité à de nouveaux chocs politiques et économiques, alimentés dans certains cas par des attentes irréalistes qui doivent être revues à la baisse. Par conséquent, nous appelons tous nos partenaires à renouveler leur appui au New Deal pour l'engagement dans les États fragiles qui appelle à une plus grande appropriation nationale, à plus d'harmonisation, à de meilleurs résultats et à une responsabilité mutuelle.

Le Président assume la présidence.

Je voudrais pour finir remercier le système des Nations Unies d'avoir appuyé notre programme de consolidation de la paix et de développement durable. Depuis sa fondation, l'ONU a connu de nombreuses difficultés, mais elle reste un symbole d'espoir pour les peuples du monde qui aspirent à la paix, à un monde juste et prospère, un monde où les rêves extraordinaires de tout être humain auront la chance de voir le jour, un

monde où les faibles pourront devenir forts, un monde où aucun pays ne se sentira fort et développé tant que tous les autres pays n'auront pas leur part de la richesse mondiale. Les dirigeants actuels doivent se montrer à la hauteur de ces défis. L'avenir commence aujourd'hui. Nous devons nous engager résolument sur une nouvelle voie pour le développement mondial, afin de donner à l'humanité un monde de paix, de dignité et de prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Libéria de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rouhani (*parle en farsi ; texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, je voudrais pour commencer vous féliciter très sincèrement de votre élection méritée en tant que Président de l'Assemblée générale, et profiter de cette occasion pour remercier le Secrétaire général de ses précieux efforts.

Notre monde est actuellement chargé de peur autant que d'espoir : peur de la guerre et de relations régionales et internationales hostiles ; peur d'affrontements meurtriers entre différentes identités religieuses, ethniques ou nationales ; peur d'une institutionnalisation de la violence et de l'extrémisme ; peur de la pauvreté et d'une discrimination ravageuse ; peur de la décomposition et de la destruction des ressources porteuses de vie ; peur du mépris de la dignité humaine et des droits de l'homme ; et peur d'un désintérêt pour la moralité. Face à ces peurs cependant,

de nouveaux espoirs se font jour : l'espoir que le « oui à la paix, non à la guerre » sera universellement accepté par les peuples et les élites du monde entier ; et l'espoir que le dialogue prévaudra sur le conflit, et la modération sur l'extrémisme.

L'élection récente en Iran représente un exemple clair et concret du choix éclairé que le grand peuple iranien a fait en faveur de l'espoir, de la raison et de la modération. La concrétisation d'une démocratie respectueuse de la religion et le transfert pacifique du pouvoir exécutif ont montré que l'Iran était un îlot de stabilité dans un océan d'instabilités régionales. La ferme croyance affichée par notre peuple et notre gouvernement dans une paix, une stabilité et une tranquillité durables, dans le règlement pacifique des différends et dans la prévalence des urnes comme fondement du pouvoir, de l'acceptation publique et de la légitimité a d'ailleurs joué un rôle majeur dans la mise en place de cet environnement sûr.

La transition déterminante en cours dans les relations internationales recèle de nombreux dangers, mais est également riche de possibilités exceptionnelles. Mésestimer sa propre position – ou, bien sûr, la position d'autrui – est susceptible de provoquer des dégâts d'une envergure historique ; l'erreur d'une partie prenante pourrait avoir des répercussions nuisibles à toutes les autres. La vulnérabilité est désormais un phénomène mondial et indivisible.

À ce stade délicat de l'histoire des relations internationales, l'époque des jeux à somme nulle est révolue, même si certains ont toujours tendance à user de moyens archaïques et foncièrement vains pour préserver leur supériorité et leur domination du passé. Le militarisme et le recours à des moyens violents et martiaux pour obtenir la soumission d'autres nations ne font que perpétuer des méthodes dépassées dans des circonstances nouvelles, et les exemples de ces stratégies n'ont fait que conduire à l'échec.

Axées sur le maintien et la préservation des anciennes supériorités et dominations, les politiques et pratiques économiques et militaires coercitives ont été menées dans un esprit qui nie tout concept de paix, de sécurité, de dignité humaine et de nobles idéaux humains. Le fait de ne tenir aucun compte des différences entre les sociétés et d'imposer dans le monde entier les valeurs occidentales comme un parangon universel n'est qu'une manifestation supplémentaire de cet état d'esprit. Je citerai également un autre reflet de ce modèle cognitif : la persistance de la mentalité qui

régnait pendant la guerre froide et la division bipolaire du monde, entre « nous, les supérieurs » et « les autres, les inférieurs ». Et l'on peut y ajouter le fait d'attiser la peur et la phobie autour de l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène mondiale.

Dans un tel contexte, les violences gouvernementales et non gouvernementales, religieuses, ethniques et même raciales se sont aggravées, et il n'existe aucune garantie que l'ère de calme entre les grandes Puissances résistera à la pression de ces discours, pratiques et actions d'une grande violence. Il conviendrait – il convient – de ne pas sous-estimer les effets catastrophiques des rhétoriques violentes et extrémistes.

Dans ce cadre, la violence stratégique qui trouve son expression dans les efforts visant à priver les acteurs régionaux de leur périmètre d'action naturel, dans les mesures de confinement, dans les changements de régime imposés de l'extérieur et dans les efforts visant à redessiner les frontières et délimitations politiques, présente d'immenses risques et constitue une provocation manifeste. Le discours politique qui prévaut au niveau international évoque un noyau civilisé, autour duquel gravitent des périphéries non civilisées. Dans un tel scénario, la relation qui unit le centre du pouvoir mondial et les périphéries est une relation hégémonique.

Le discours qui attribue le rôle principal au Nord tandis que le Sud se voit relégué à la périphérie a conduit à établir un monologue dans les relations internationales. La création de distinctions fictives entre les identités, et les formes violentes de xénophobie qui dominent actuellement sont l'aboutissement inévitable d'un tel discours. Par son intolérance et la propagande qu'il diffuse, le discours sans fondement portant sur l'Iran, les chiites, l'islam et la foi fait peser une grave menace sur la paix mondiale et la sécurité humaine.

Cette propagande a pris des proportions dangereuses, décrivant et colportant des menaces imaginaires. Parmi ces menaces imaginaires, il y a la prétendue menace iranienne, qui a servi de prétexte pour justifier une longue litanie de crimes et de pratiques épouvantables au cours des trois dernières décennies. La fourniture d'armes chimiques à Saddam Hussein et l'appui aux Taliban et à Al-Qaida ne sont que deux exemples parmi d'autres de ces pratiques aux effets catastrophiques. Je voudrais en toute sincérité dire devant cette Assemblée mondiale, et je m'appuie sur des preuves irréfutables, que ceux qui insistent sur la prétendue menace de l'Iran sont soit eux-mêmes une

menace pour la paix et la sécurité internationales, soit les artisans d'une telle menace. L'Iran ne pose absolument aucune menace, ni pour le monde ni pour la région. En fait, dans ses idéaux comme dans ses pratiques, mon pays est un défenseur d'une paix juste et d'une sécurité globale.

La violence n'a nulle part au monde été aussi meurtrière et destructrice qu'en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest. L'intervention militaire en Afghanistan, la guerre imposée par Saddam Hussein à l'Iran, l'occupation du Koweït, les interventions militaires contre l'Iraq, la répression brutale du peuple palestinien, l'assassinat de citoyens ordinaires et de personnalités politiques en Iran et les attentats terroristes dans des pays comme l'Iraq, l'Afghanistan et le Liban sont autant d'exemples d'actes de violence commis dans la région ces trois dernières décennies.

Ce que le peuple innocent de Palestine continue de subir est tout simplement de la violence structurelle et rien d'autre. La Palestine est sous occupation; les droits fondamentaux des Palestiniens sont violés de façon tragique; les Palestiniens sont privés de leur droit au retour et on leur interdit de retourner dans leurs foyers, sur leur lieu de naissance et dans leur patrie. La notion d'apartheid suffit à peine à décrire les crimes et l'agression institutionnalisée dont est victime le peuple palestinien innocent.

La tragédie humaine en Syrie est un exemple douloureux de la propagation catastrophique de la violence et de l'extrémisme dans notre région. Dès le début de la crise, lorsque certains acteurs régionaux et internationaux ont concouru à la militarisation de la situation en introduisant des armes dans le pays, en fournissant des renseignements et en appuyant activement les groupes extrémistes, nous avons souligné qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Le discours humanitaire ne saurait dissimuler l'adoption de stratégies et d'objectifs expansionnistes ni les tentatives de modifier les équilibres régionaux par procuration.

L'objectif commun de la communauté internationale doit être de mettre fin rapidement au massacre d'innocents. Nous condamnons toute utilisation d'armes chimiques, et nous nous félicitons de l'adhésion de la Syrie à la Convention sur les armes chimiques, mais nous estimons que c'est l'accès que des groupes terroristes extrémistes ont à de telles armes qui fait courir le plus grand risque à la région, et que tout plan de désarmement doit en tenir compte. Parallèlement, je

voudrais souligner que tout recours illégitime et vain à la menace ou à l'emploi de la force ne fera qu'exacerber la violence et la crise dans la région.

Le terrorisme et le massacre d'innocents sont le paroxysme de l'inhumanité de l'extrémisme et de la violence. Le terrorisme est un fléau violent qui ne connaît aucune frontière. Mais la violence et les actions extrémistes, telle l'utilisation de drones, contre des personnes innocentes au nom de la lutte contre le terrorisme doivent elles aussi être condamnées. À ce sujet, je voudrais dire également un mot sur les assassinats criminels d'ingénieurs nucléaires iraniens. Quels crimes ont-ils commis pour être assassinés ? L'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité doivent répondre à cette question : ceux qui ont commis ces crimes ont-ils été condamnés ?

Les sanctions injustes, expression d'une violence structurelle, sont foncièrement inhumaines et jouent contre la paix. Contrairement aux affirmations de ceux qui imposent et maintiennent ces sanctions, ce ne sont pas les États ni les élites politiques qui sont ciblés; la vraie victime, c'est le petit peuple. N'oublions pas les millions d'Iraqiens qui, à cause de sanctions dissimulées sous un jargon juridique international, ont souffert et sont morts, et les millions d'autres qui vont continuer de souffrir pour le reste de leur vie. Ces sanctions sont une violence, ni plus ni moins. Quel que soit le qualificatif qu'on leur donne - intelligentes ou non, unilatérales ou multilatérales -, elles violent les droits inaliénables de la personne humaine, notamment le droit à la paix, le droit au développement, le droit à l'accès à la santé et à l'éducation et, par-dessus tout, le droit à la vie. Les sanctions, au-delà de tout exercice rhétorique, n'entraînent que belligérance, guerres et souffrances humaines. Il faut garder à l'esprit toutefois que leur impact négatif ne se limite pas simplement aux cibles visées, il s'étend aussi à l'économie et aux moyens d'existence d'autres pays et d'autres sociétés, y compris les pays qui les imposent.

Aujourd'hui, la violence et l'extrémisme vont au-delà de l'aspect physique pour, hélas, attenter à la dimension mentale et spirituelle de la vie dans les sociétés humaines. La violence et l'extrémisme ne laissent aucune place à la compréhension et à la modération, ces fondements indispensables de la vie en collectivité et de la société moderne. L'intolérance est le fléau de notre époque. Il nous faut promouvoir et renforcer la tolérance à la lumière des enseignements religieux et en adoptant des approches culturelles et

politiques appropriées. La société humaine doit passer d'une situation où ses membres se tolèrent à une situation où ils œuvrent de concert. On ne doit pas se contenter d'être tolérants envers les autres. Il nous faut aller au-delà de la simple tolérance et oser travailler main dans la main.

Partout dans le monde les gens sont lassés de la guerre, de la violence et de l'extrémisme. Ils espèrent un changement du statut quo. C'est là une chance extraordinaire pour nous tous. La République islamique d'Iran est persuadée qu'il est possible de régler tous les problèmes par un savant et judicieux dosage d'espoir et de modération. Les va-t-en guerre s'emploient à éteindre toute lueur d'espoir. Mais l'espoir d'un changement pour le meilleur est une notion religieuse innée, générale et universelle.

L'espoir est fondé sur la foi dans la volonté universelle des peuples de la planète de lutter contre la violence et l'extrémisme, de chérir le changement, de s'opposer aux structures imposées, de priser le choix et d'agir conformément à la responsabilité humaine. L'espoir est indubitablement l'un des plus beaux dons que le Créateur ait accordés aux êtres humains. Et la modération signifie réfléchir et agir de manière sage et judicieuse en ayant conscience du temps et de l'espace, et mettre sur un même niveau idéaux exaltés et choix de stratégies et politiques efficaces, en restant conscients des réalités objectives.

Lors des dernières élections, le peuple iranien a fait le choix judicieux et modéré de voter pour le discours de l'espoir, de la prévoyance et de la modération prudente, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Dans le domaine de la politique étrangère, la combinaison de ces éléments signifie que la République islamique d'Iran, en tant que puissance régionale, agira de façon responsable s'agissant de la sécurité régionale et internationale et qu'elle est disposée et prête à collaborer dans ces domaines, aux niveaux bilatéral et multilatéral, avec d'autres acteurs responsables.

Nous sommes pour la paix fondée sur la démocratie et la voix des urnes partout, y compris en Syrie, à Bahreïn et dans d'autres pays de la région, et nous estimons qu'il ne saurait y avoir de solutions violentes aux crises mondiales. Les réalités amères et odieuses propres à la société humaine ne peuvent être surmontées qu'en faisant appel à la sagesse humaine, à l'interaction et à la modération et en s'appuyant sur ces vertus. La paix, la démocratie et les droits légitimes de tous les pays du monde, notamment au Moyen-Orient,

ne peuvent être défendus par des moyens militaires et ne le seront pas.

L'Iran cherche à régler les problèmes, et non à les créer. Il n'est de problème ou de dossier qui ne puisse être réglé en s'appuyant sur l'espoir, une prudente modération, le respect mutuel et le rejet de la violence et de l'extrémisme. Le dossier du nucléaire iranien en est une parfaite illustration. Comme l'a clairement indiqué le Guide suprême de la République islamique d'Iran, le respect des droits inaliénables de l'Iran est le meilleur moyen de régler cette question. Il ne s'agit pas de rhétorique politique. Au contraire, cette assertion est fondée sur une reconnaissance profonde des capacités techniques de l'Iran, de l'environnement politique mondial, de la fin de l'époque des jeux à somme nulle et de l'impératif de rechercher des objectifs et des intérêts communs en vue de trouver un terrain d'entente et d'instaurer une sécurité commune. Autrement dit, l'Iran et les autres acteurs concernés doivent œuvrer à la réalisation de deux objectifs qui constituent des éléments indissociables d'une solution politique à la question du nucléaire iranien.

Premièrement, le programme nucléaire iranien – et d'ailleurs celui de tous les autres pays – doit être mené à des fins exclusivement pacifiques. Je déclare ici, ouvertement et sans ambiguïté, qu'en dépit des positions d'autres pays, ceci est et restera toujours l'objectif de la République islamique d'Iran. Les armes nucléaires et autres armes de destruction massive n'ont pas leur place dans la logique de défense et de sécurité de l'Iran, et elles sont en contradiction avec nos convictions fondamentales sur les plans éthique et religieux. Nos intérêts nationaux font qu'il est impératif que nous apaisions toute préoccupation raisonnable concernant la nature pacifique de notre programme nucléaire.

Le deuxième objectif – l'acceptation et le respect de l'exercice par l'Iran de son droit à enrichir l'uranium sur son territoire et de ses autres droits dans le domaine nucléaire – ouvre l'unique voie qui permettra d'avancer vers la réalisation du premier objectif. L'Iran maîtrise à présent ses connaissances nucléaires, et les technologies nucléaires, y compris l'enrichissement, ont atteint un niveau industriel. Il est donc illusoire et absolument irréaliste de présumer qu'il serait possible de garantir la nature pacifique du programme nucléaire iranien en le perturbant par l'exercice de pressions illégitimes.

Dans ce contexte, la République islamique d'Iran, tout en insistant sur l'exercice de ses droits et sur le caractère impératif du respect de ces droits par

la communauté internationale et de sa coopération à cet effet, est prête à prendre part immédiatement à des pourparlers axés sur des résultats selon un calendrier déterminé afin de renforcer la confiance mutuelle et de veiller à ce qu'il soit répondu aux incertitudes mutuelles en toute transparence.

L'Iran cherche à coopérer de manière constructive avec d'autres pays sur la base du respect mutuel et des intérêts communs et, dans le même esprit, il ne cherche pas à aggraver les tensions qui caractérisent sa relation avec les États-Unis. J'ai écouté avec attention la déclaration prononcée aujourd'hui par le Président Obama devant l'Assemblée générale. Si les efforts déployés sont à la mesure de la volonté politique manifestée par les dirigeants des États-Unis, et en espérant qu'ils s'abstiendront de servir les intérêts étroits de groupes de pression bellicistes, nous pouvons parvenir à élaborer un cadre qui nous permettra de gérer nos différends. À cette fin, l'égalité, le respect mutuel et les principes reconnus du droit international doivent gouverner nos échanges. Bien sûr, nous comptons sur Washington pour transmettre un message cohérent.

Ces dernières années, un message dominant s'est fait entendre et a été maintes fois répété, à savoir que l'option militaire est à l'ordre du jour. Dans le contexte de cette déclaration illégale et inefficace, je déclare haut et fort que la paix est à portée de main. Ainsi, au nom de la République islamique d'Iran, je propose, dans un premier temps, que l'ONU examine un projet qui sera intitulé « Un monde opposé à la violence et à l'extrémisme ». Laissons-nous tous porter par cette vague. J'invite tous les États, organisations internationales et institutions civiles à entreprendre un nouvel effort pour guider le monde dans cette direction. Nous devons commencer à réfléchir à une coalition qui permettra d'instaurer une paix durable dans le monde entier et remplacera des coalitions guerrières inefficaces dans diverses régions du monde.

Aujourd'hui, la République islamique d'Iran demande instamment à l'Assemblée et à l'ensemble de la communauté mondiale de faire un pas en avant et d'accepter notre invitation à participer au projet « Un monde opposé à la violence et à l'extrémisme ». Nous devons accepter qu'il importe d'ouvrir de nouveaux horizons pour voir la paix prévaloir sur la guerre, la tolérance sur la violence, le progrès sur les effusions de sang, la justice sur la discrimination, la prospérité sur la pauvreté et la liberté sur le despotisme. Comme l'a

magnifiquement dit Ferdowsi, le célèbre poète épique iranien :

« Ne vous lassez jamais de défendre le bien;

Laissez entrer le printemps: vous le devez;

Chassez l'hiver: c'est un devoir. »

En dépit de toutes les difficultés et de tous les problèmes qui se profilent, je suis profondément optimiste pour l'avenir. Je ne doute pas que notre avenir sera radieux et que le monde entier rejettera fermement la violence et l'extrémisme. Une prudente modération permettra au monde de vivre un avenir radieux. Mon espoir, en dehors de toute expérience personnelle ou nationale, repose sur la conviction que partagent toutes les religions divines, à savoir qu'un avenir radieux s'ouvre au monde. Comme le stipule le Coran :

« Et très certainement Nous avons écrit, dans le Psautier, après le Rappel : « Oui, ils hériteront de la terre, Mes esclaves, gens de bien. » »

(Le Coran, XXI : 105)

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bongo Ondimba : Je suis honoré de prendre la parole, au nom du Gabon, à cette soixante-huitième session ordinaire de l'Assemblée. Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement pour votre élection à la présidence de la présente session.

Soyez assuré du soutien du Gabon. Je salue le travail remarquable de votre prédécesseur, S. E. M. Vuk Jeremić, qui a présidé la soixante-septième session. Je réitère notre confiance dans l'action multiforme du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et les importantes réformes organisationnelles qu'il met en œuvre.

Je voudrais ici féliciter aussi S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, de la République du Mali et S. E. M. Hassan Rouhani, de la République islamique d'Iran pour leur élection.

La présente session s'ouvre dans un contexte marqué par l'attaque terroriste contre un centre commercial de Nairobi, au Kenya, faisant de nombreuses victimes innocentes, y compris des enfants. Cet acte est intolérable et j'exprime ici la plus ferme condamnation de mon pays contre ses auteurs. J'adresse, au nom de mon pays ainsi qu'au mien propre, nos profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple kényan. Le Gabon assure le Gouvernement kényan de son soutien dans cette épreuve. L'Afrique, qui devient une cible du terrorisme, doit bénéficier de tout l'appui solidaire de la communauté internationale dans ses efforts de lutte contre cette menace.

La pauvreté nourrit les extrémismes à travers le monde et la lutte contre la pauvreté doit rester au cœur de nos politiques. Nos peuples, en particulier nos jeunes, demandent de nous plus de progrès socioéconomique. Aussi, je me réjouis que cette importante session nous permette de planter le décor du programme de développement pour l'après-2015 et de réfléchir sur ce qui reste à accomplir pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les OMD ont constitué un pacte de solidarité mondial pour le progrès socioéconomique de nos pays. Je voudrais ici souligner que le Gabon a accompli des progrès considérables dans la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et dans l'éducation. Nous avons considérablement réduit la mortalité infantile et maternelle, la prévalence du VIH/sida, de même que la létalité du paludisme. Enfin, nous avons renforcé la participation des femmes à la vie politique et économique du pays. En dépit des efforts fournis par nos États, force est de reconnaître que certains OMD ne seront pas atteints comme prévu, surtout en raison des engagements non tenus et de la diminution des financements.

De ce retard, le Gabon tire deux principaux enseignements : l'importance de renforcer la gouvernance et la nécessité d'efforts supplémentaires

dans l'éducation et la santé pour rendre la croissance plus équitable et inclusive. À l'entame de notre réflexion sur le programme de développement pour l'après-2015, je tiens à relever que le Gabon souhaite un programme qui accorde une attention aux priorités de l'Afrique; intègre les OMD non réalisés dans les futurs objectifs de développement durable; et prenne en compte des questions spécifiques telles que l'énergie, l'accès à l'eau potable et l'agriculture durable. Par ailleurs, nous souhaitons un programme reposant sur un cadre de financement prévisible, qui associe les financements publics et privés ainsi que les financements innovants et les partenaires globaux. Ce programme doit stimuler l'investissement direct et améliorer notre part du commerce international. Il doit favoriser la transformation de nos économies en vue d'une croissance durable et inclusive.

Cette optique m'a amené, en tant que Président en exercice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, à proposer à mes pairs, qui l'ont accepté, la création d'un Fonds à hauteur de 200 millions de dollars pour la formation et l'emploi des jeunes, dénommé « Train My Generation ». L'objectif de cette initiative est de favoriser le rôle des jeunes dans le développement de nos pays. Dans le même esprit, lors de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, j'ai proposé à mes pairs que, d'ici à 2020, l'Afrique puisse transformer ses matières premières avant de les exporter. Par cette approche, le Gabon transforme déjà 40 % de son bois localement, doublant ainsi l'emploi dans cette filière.

Dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015, il sera important de mieux évaluer et suivre les progrès des pays. À cet effet, le Gabon propose un indice de développement durable qui combinerait l'indice de développement humain et l'empreinte écologique des pays.

Notre quête du développement durable nécessite inévitablement un accord contraignant sur le climat. Nos meilleurs experts mondiaux ne cessent d'attirer notre attention sur le réchauffement de la planète. L'existence même de certains États est menacée. Force est de constater que nous restons encore prisonniers de nos intérêts et du « climato-scepticisme ». Le Gabon, pour sa part, assume ses responsabilités, en mettant en place des mesures telles que notre plan d'affectation des terres ou notre plan climat. Pouvons-nous progresser vers un accord post-Kyoto en 2015 par des mesures fortes et courageuses, dans l'intérêt de nos générations

futures? Cette question doit nous interpeller davantage. C'est pourquoi je soutiens pleinement l'initiative du Secrétaire général d'organiser en 2014 un sommet sur le climat.

À côté du climat, la biodiversité est menacée par le braconnage et le commerce illicite des espèces protégées. Les éléphants et les rhinocéros sont plus menacés à cause du commerce illicite de leur ivoire et de leur corne. Ce phénomène devient un défi écologique et économique, un crime transnational et une menace à la sécurité de nos États. C'est ainsi qu'avec la République fédérale d'Allemagne et d'autres États, nous avons lancé une réflexion sur cette question. En marge de nos travaux, nous tiendrons, le 26 septembre, ici même à l'ONU, un événement parallèle avec pour objectif la mobilisation sur cette question. Nous serions honorés de la présence des membres de l'Assemblée et de leurs contributions au cours de cette discussion. J'appelle les Nations Unies à intégrer cette question dans la coopération avec l'Union africaine. En mai dernier à Marrakech, au Maroc, j'ai proposé la création, au sein de la Banque africaine de développement, d'un fonds spécial qui aiderait au renforcement des capacités africaines et à d'autres actions.

Le développement durable doit en définitive aller de pair avec la bonne gouvernance, l'égalité et l'accès à la justice, la protection des droits de l'homme et la démocratie. Au Gabon, nous œuvrons ardemment à la consolidation de ces facteurs, avec toutes les forces vives de la nation. Nous avons désormais introduit la gestion des données biométriques pour renforcer la transparence des élections et consolider ainsi la démocratie. En outre, notre mandat actuel au Conseil des droits de l'homme répond à nos engagements, notamment en ce qui concerne la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants.

En cette année anniversaire de la Déclaration de Vienne, le Gabon s'impliquera dans la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que dans la lutte contre le racisme, la haine et la violence dans le monde. C'est fort de ces engagements que le Gabon est candidat à la présidence du Conseil des droits de l'homme pour l'exercice 2014.

L'Afrique suscite plus d'espoir sur son avenir. Mais pour qu'il se réalise sur tout le continent, l'Afrique doit pouvoir résoudre les crises qui entravent son développement. Je voudrais évoquer certaines situations de crise.

Tout d'abord en République démocratique du Congo, le Gabon reste préoccupé par les affrontements dans l'est du pays, dont les femmes et les enfants payent un énorme tribut. Nous saluons les efforts additionnels déployés par l'ONU en vue de l'application de la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité et des engagements pris par les parties à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. L'ensemble des pays de la région des Grands Lacs devrait soutenir les efforts de l'ONU. Nous encourageons aussi les efforts que le Gouvernement met en œuvre en vue de la tenue des prochaines élections.

En République centrafricaine, le Gabon soutient la transition à laquelle nous avons œuvré avec les États de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Il est souhaitable que les différents protagonistes adhèrent strictement au cadre de la transition. Toutefois, je reste préoccupé par la situation humanitaire et sécuritaire, y compris la reprise des activités de l'Armée de résistance du Seigneur. Par ailleurs, je me félicite de l'action de l'Union Africaine pour la mise en place de la Mission internationale de soutien en Centrafrique, qui prendra le relais de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique. Le Gabon appelle à une mobilisation pour la constitution des effectifs de cette mission. Je sais gré aux pays comme la France qui soutiennent les efforts de la sous-région pour ramener la paix en République centrafricaine.

Au Mali, au temps fort de la crise, le Gabon a répondu à l'appel de l'Union africaine et contribué au fonds mis en place pour soutenir ses efforts dans ce pays. Nous saluons l'évolution politique positive du pays, marquée par la bonne tenue de l'élection présidentielle, et le choix du peuple malien sur la personne de M. Ibrahim Boubacar Keita. Je voudrais lui réitérer tous mes vœux de réussite, et j'appelle la communauté internationale à soutenir la reconstruction du Mali.

Pour ce qui est du Sahara occidental, le Gabon se félicite des efforts de dialogue et de négociation déployés par l'Organisation. Mon pays tient à réitérer son soutien à l'initiative marocaine, qui nous paraît être une proposition courageuse et réaliste, susceptible d'aboutir à un règlement durable. Nous appelons les différentes parties à se retrouver autour de compromis constructifs et dynamiques, dont les résultats seront bénéfiques à l'unité de l'Afrique.

L'Afrique doit pouvoir répondre aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité que sont le crime

transnational, le trafic et la circulation illicite des armes légères, ainsi que la piraterie dans le golfe de Guinée à laquelle la côte atlantique africaine fait face aujourd'hui. Nous avons adopté une stratégie de lutte contre cette menace, suite au Sommet des États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, qui s'est tenu en juin à Yaoundé, au Cameroun. Le Gabon est disposé à apporter sa contribution aux mesures adoptées lors de ce sommet. Je me félicite d'ailleurs de l'attention que le Conseil de sécurité porte sur l'examen de ce problème, notamment à travers sa résolution 2018 (2011).

L'Afrique ne peut faire face toute seule à ces défis à la paix et à la sécurité. Ses efforts doivent être davantage soutenus, car la déstabilisation de l'Afrique aura des implications pour d'autres régions. Je remercie nos partenaires, notamment la France, le Japon, l'Allemagne, les États-Unis, l'ONU et l'Union européenne, de leurs contributions significatives dans cet effort.

Il importe que l'ONU continue de renforcer sa coopération avec les organisations régionales africaines face à ces nouvelles menaces. Par ailleurs, nous devons veiller à l'application du Traité sur le commerce des armes, premier instrument juridique contraignant dans ce domaine que l'Assemblée générale a adopté en mai.

Dans un monde toujours secoué par les tensions et les crises, nous devons continuer d'œuvrer pour que l'Organisation remplisse mieux son mandat en matière de paix et de sécurité internationales. L'accent doit être mis notamment sur la prévention des conflits, tout en soutenant les efforts de règlement pacifique de ceux qui surgissent. La crise en Syrie a déjà causé de nombreuses victimes, et a connu une escalade avec l'utilisation inacceptable d'armes chimiques. Aussi, nous condamnons fermement l'utilisation de ces armes, et le Gabon appelle à la destruction de tous les arsenaux chimiques dans le monde. Aux fins de l'enquête que mènent les inspecteurs de l'ONU en Syrie, nous demandons aux parties de coopérer pleinement. Par ailleurs, le Gabon soutient tous les efforts diplomatiques en faveur d'un processus politique permettant une sortie de crise. Le Conseil de sécurité devra prendre des mesures au cas où ses efforts seraient entravés.

S'agissant de la Palestine et de l'État d'Israël, la perspective de la reprise des pourparlers, sous l'impulsion des États-Unis, mérite d'être saluée. Le Gabon soutient toujours la vision largement partagée de deux États viables, Israël et la Palestine, vivant dans la

sécurité et le respect mutuel, à l'intérieur de frontières reconnues.

Quant à l'embargo contre Cuba, le Gabon réitère sa position en faveur de sa levée, en raison de son impact négatif sur le bien-être de la population.

Nous avons l'obligation de transformer nos institutions internationales afin de les rendre beaucoup plus aptes à répondre aux défis actuels. La réforme du Conseil de sécurité, le renforcement du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale, et la réforme du Conseil économique et social, sont tous souhaitables. Assumer cette obligation, dans l'esprit de notre Charte, est essentiel pour notre avenir commun. Assurer cet avenir appelle notre responsabilité partagée, qui, même différenciée, doit nous amener à agir dans le sens du bien-être de l'humanité. Fort de ces convictions, le Gabon restera engagé au sein de l'Organisation, pour continuer d'œuvrer en faveur de la paix et du développement, qui est aussi au cœur de la vision que j'ai proposée pour l'avenir de mon pays, un avenir que je souhaite radieux pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République gabonaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Željko Komšić, Président du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine.

S. E. M. Željko Komšić, Président du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Željko Komšić, Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président . Komšić (*parle en bosniaque, texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, ainsi que les membres de votre équipe,

et à vous assurer de mon plein appui dans l'exercice de vos fonctions.

Les séances plénières de l'Assemblée générale ont toujours été l'occasion pour les chefs d'État de se retrouver pour échanger des vues sur la situation dans le monde afin d'essayer de trouver des solutions aux problèmes mondiaux de notre époque.

L'objectif stratégique de mon pays d'établir des liens formels avec l'Union européenne et d'en devenir membre se base sur l'ambition qu'il a de faire partie de la grande famille des États démocratiques et, par conséquent, de permettre à ses propres institutions de fonctionner efficacement et de poursuivre son développement sur la base d'une économie de marché et de l'état de droit, en mettant l'accent sur les droits de l'homme. En prenant fond sur l'orientation et les activités de la politique étrangère de la Bosnie-Herzégovine, nous continuons de concentrer nos efforts sur le renforcement de nos liens et de nos relations institutionnelles avec l'Union européenne, conformément à l'Accord de stabilisation et d'association et grâce à sa mise en œuvre intégrale. L'aspiration de la Bosnie-Herzégovine d'adhérer à l'Union européenne se fonde sur un large consensus politique.

Le fait que le processus d'intégration européenne exige des ajustements politiques, institutionnels et juridiques exhaustifs en vue de garantir la conformité aux normes européennes dans tous les domaines revêt beaucoup d'importance pour mon pays. Nous sommes également conscients que la participation active de tous les segments de la société de Bosnie-Herzégovine est nécessaire pour accélérer le processus d'intégration européenne. J'espère que la réalisation des dernières activités à un rythme accéléré et l'exécution de la décision Sejdić-Finci rendue par la Cour européenne des droits de l'homme permettront à la Bosnie-Herzégovine de remplir les conditions requises s'agissant de sa demande d'adhésion à l'Union européenne.

J'espère également que des progrès seront réalisés pour ce qui est des conditions requises pour activer le plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN et pour une meilleure intégration de la Bosnie-Herzégovine dans les structures de sécurité de l'OTAN. Par ailleurs, je voudrais indiquer que les négociations d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'Organisation mondiale du commerce sont dans leurs dernières phases.

Je voudrais souligner encore une fois que la Bosnie-Herzégovine a une position très claire en ce

qui concerne les crimes de guerre. Toutes les personnes accusées de crimes de guerre doivent répondre de leurs actes devant des juridictions internationales ou nationales.

La Bosnie-Herzégovine accorde beaucoup d'importance à la coopération et au dialogue régionaux et sous-régionaux avec les pays voisins, dont les cultures et les traditions ont enrichi les Balkans depuis des siècles et qui en sont actuellement à différents stades de leur transition et de leurs réformes démocratiques. La Bosnie-Herzégovine se tourne vers l'avenir dans un esprit de coopération avec les pays voisins sur la base du respect mutuel et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Nos relations bilatérales avec tous les pays voisins et d'autres pays de la région portent sur plusieurs domaines prioritaires: l'intégration euro-atlantique, le renforcement de la coopération économique, le renforcement de la coopération régionale et la recherche de solutions constructives aux problèmes actuels.

Dans la coopération régionale, nous donnons la priorité au développement des infrastructures de communication en vue de l'amélioration des relations économiques, culturelles et scientifiques et de la promotion du développement régional d'une manière générale. Les relations économiques régionales s'annoncent particulièrement prometteuses dans les secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et de l'énergie.

À cet égard, je voudrais mettre en exergue nos relations bilatérales avec la République de Croatie, qui ont pris de l'envergure et de l'élan à la suite de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Nos relations se caractérisent par la volonté de trouver des solutions qui servent les intérêts de nos deux pays.

Il convient de rappeler que nous connaissons toujours l'une des plus graves crises économiques et financières de l'histoire contemporaine, qui représente sans nul doute la plus grave menace à la paix et à la sécurité mondiales. Nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre ses effets négatifs. Même si les derniers indicateurs montrent que certains pays en développement sont en train de sortir de la récession, ce n'est pas le cas des pays pauvres et des pays en développement, où les conséquences de la crise sont très dures.

Les institutions de la Bosnie-Herzégovine ont déployé des efforts stratégiques en vue de la réalisation

des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes confiants que rien ne nous empêchera d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2015, malgré les difficultés découlant de la situation économique mondiale. La Bosnie-Herzégovine a déjà mis au point sa stratégie de développement et sa stratégie d'inclusion sociale, et nous avons déjà formulé et mis en œuvre notre stratégie pour l'élimination de la pauvreté. Tout cela a été fait en coopération avec les organismes compétents des Nations Unies présents dans le pays. Nous tenons à les remercier pour leur étroite coopération.

La Bosnie-Herzégovine est prête à contribuer aux efforts mondiaux visant à définir et à mettre en œuvre un cadre de développement afin de nous attaquer aux défis économiques, sociaux et environnementaux actuels. Vu que les trois aspects du développement durable que j'ai mentionnés sont pertinents au-delà des frontières nationales, la Bosnie-Herzégovine estime que la coopération régionale est cruciale pour que les travaux d'élaboration du nouveau cadre de développement pour l'après- 2015 aboutissent.

La Bosnie-Herzégovine, à l'instar de tous les autres pays des Balkans occidentaux qui sont au même stade d'intégration, adhère aux politiques et aux vues de l'Union européenne en ce qui concerne le nouveau programme de développement. La Bosnie-Herzégovine a toujours appuyé la position selon laquelle le développement durable n'est possible que dans un contexte d'harmonie avec la nature. Je suis d'avis que les intérêts économiques et politiques ne doivent pas être un obstacle à un consensus mondial qui nous permettrait de commencer à lutter véritablement pour la préservation de l'équilibre naturel de notre planète. L'on oublie souvent que les changements climatiques ont un impact direct sur le développement, la pauvreté et la faim, et par conséquent sur la paix et la sécurité mondiales. Les solutions à court terme auront des conséquences à long terme, et les mesures que nous prenons aujourd'hui seront l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

Tous ceux qui sont ici conviennent qu'il faut procéder régulièrement à une réforme en profondeur de l'ONU, qui doit être effectuée avec la plus grande prudence, sur la base d'un large consensus des États Membres. La réforme de l'ONU devrait conduire à un fonctionnement efficace et coordonné de tous les secteurs et organes du système onusien.

Nombreux sont ceux qui estiment que la réforme du Conseil de sécurité est cruciale pour une réforme en profondeur de l'Organisation mondiale. Cette réforme, menée sur la base du consensus des États Membres, est nécessaire pour des raisons d'efficacité et de crédibilité, et ne peut devenir une réalité qu'en prenant en compte la situation géopolitique contemporaine, qui est différente de celle de 1945. Seul un Conseil de sécurité réformé sur cette base peut avoir la pleine autorité et la responsabilité de relever les défis les plus importants liés à la paix et à la sécurité internationales. Tel est le mandat que la Charte des Nations Unies a confié au Conseil.

Le dialogue et le compromis sont le meilleur moyen de garantir l'appui le plus large possible, et la Bosnie- Herzégovine partage l'opinion selon laquelle il faut mettre fin sans tarder à l'impasse qui caractérise le processus de réforme du Conseil de sécurité. Par ailleurs, nous estimons qu'un Conseil de sécurité réformé devrait avoir un siège supplémentaire réservé à un État appartenant au Groupe des États d'Europe orientale, vu que le nombre de pays faisant partie de ce groupe a plus que doublé au cours des deux dernières décennies.

En accord avec cette position, je voudrais également souligner que le Conseil de sécurité devrait promouvoir davantage le recours à la diplomatie préventive. À notre avis, l'intensification des efforts en matière de diplomatie préventive contribuerait à résoudre de nombreux problèmes et crises avant qu'ils ne s'aggravent, ce qui permettrait au Conseil de s'acquitter plus efficacement de ses fonctions.

Il est de la plus haute importance d'encourager le dialogue en vue de régler les questions critiques par la voie du compromis, tout en prenant des mesures contre toute sorte d'exclusion, notamment dans le domaine des droits de l'homme et de la vie humaine. Une prévention opportune et efficace des conflits, plutôt qu'une réaction face à l'escalade d'une crise, constitue certainement une approche plus effective et moins onéreuse pour la paix et la sécurité internationales.

Nous souhaitons vivement partager avec d'autres les enseignements positifs et négatifs de notre expérience en matière de situation d'après conflit et de consolidation de la paix. La Bosnie-Herzégovine est d'avis que chaque crise doit faire l'objet d'une étude minutieuse et d'un examen approfondi des racines du conflit, de la culture, de la religion, des coutumes locales et de tous les autres facteurs afin de trouver un règlement juste et durable. Il

n'existe pas de solution universelle, et chaque crise doit être traitée et examinée séparément.

La Bosnie-Herzégovine estime nécessaire de prendre des mesures concrètes pour prévenir la prolifération des armes nucléaires dans le monde. Malgré les obstacles évidents de cette dernière décennie, de nouvelles initiatives impriment un nouvel élan au processus de désarmement et de non-prolifération. Nous croyons qu'il sera possible de réaliser le désarmement nucléaire en encourageant les États Membres parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à respecter les obligations dudit Traité.

La Bosnie-Herzégovine signera le Traité sur le commerce des armes pendant la Cérémonie des traités.

La Bosnie-Herzégovine est extrêmement préoccupée par la persistance de la violence en Syrie, qui a aggravé la crise humanitaire et entraîné des souffrances inacceptables pour le peuple syrien. Nous appelons toutes les parties à respecter les obligations que leur imposent le droit international et le droit international des droits de l'homme.

Le règlement de la crise au Moyen-Orient reste l'une des priorités les plus importantes de notre organisation mondiale. Nous croyons qu'il faut prendre toutes les mesures possibles pour créer un climat positif propice à l'instauration d'une paix juste et globale dans la région. Nous espérons que les parties s'abstiendront de toute action irréfléchie et s'efforceront de lancer ce dialogue très important.

En vue de jouer un rôle constructif dans les relations internationales et de contribuer à une paix et à une stabilité durables, la Bosnie-Herzégovine participe à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. En appui aux efforts internationaux, nous prenons également une part active aux missions des Nations Unies au Libéria, au Soudan du Sud et à Chypre.

Je voudrais également souligner que la Bosnie-Herzégovine continue d'être très préoccupée par le fait que des attentats terroristes partout dans le monde continuent de coûter de faire des victimes innocentes. Nous sommes résolus à lutter contre le terrorisme et croyons, à cet égard, que seuls une coopération et un partenariat mondiaux entre le plus grand nombre possible d'États Membres permettront d'obtenir des résultats.

La Bosnie-Herzégovine suit également avec grand intérêt la situation sur le continent africain. Nous espérons qu'en dépit de la crise financière et économique mondiale, la plupart des pays développés continueront d'augmenter leurs contributions à l'aide publique au développement qui est essentielle au renforcement des capacités des pays africains pauvres. C'est pourquoi nous saluons les activités de l'ONU menées par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et ses autres efforts visant à engager l'Afrique sur la voie d'un développement stable et durable, notamment pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Et ceci s'applique tout particulièrement aux pays de l'Afrique subsaharienne.

Nous appuyons également tous les efforts déployés par l'Union africaine, les gouvernements africains et l'ONU pour améliorer l'état de droit et la démocratie et renforcer la société civile et ses institutions afin d'améliorer tous les aspects de la société. Nous tenons à signaler que la continuation et l'augmentation de l'assistance financière accordée à l'Afrique sont tout aussi importantes que l'amélioration de l'efficacité et de la transparence pour ce qui est de l'utilisation des fonds d'aide au développement durable.

Dans le monde d'aujourd'hui, où les processus politiques et sociaux sont plus dynamiques que jamais auparavant, les défis auxquels nous sommes confrontés sont bien différents des défis d'il y a à peine quelques décennies. En plus de 60 ans d'existence, l'ONU a traversé nombre d'épreuves et de tribulations, mais elle a toujours été et continue d'être le seul guide vers une vie meilleure. Elle reste la seule organisation capable d'apporter des solutions aux problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés. C'est à nous de la rendre plus forte et plus efficace, car seule l'ONU – l'organisation la plus mondiale et la plus inclusive – peut être source de progrès et de bien-être pour la planète. Si nous travaillons ensemble à la mise en œuvre de tous nos accords dans ces lieux sanctifiés, il est certain que nous vivrons mieux et dans des conditions plus justes que celles que nous connaissons aujourd'hui. Dans cette optique, nous devons nous tourner à nouveau vers les valeurs et les principes fondamentaux des droits de l'homme, de l'égalité et de la paix mondiale qui constituent les fondations de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président

du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Željko Komšić, Président du Collège présidentiel de la Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général Michel Sleiman, Président de la République libanaise

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

Le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sleiman (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette session. Permettez-moi également d'exprimer toute ma gratitude à S. E. le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, qui a suivi de très près l'évolution de la situation au Liban.

Je pense particulièrement à la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/9), faite par le Président du Conseil de sécurité le 10 juillet et qui trace une véritable feuille de route où figurent les différents moyens par lesquels la communauté internationale peut venir en aide au Liban de façon à y consolider la stabilité et les institutions, à renforcer l'économie et l'armée et à aider le pays à porter le fardeau imposé par le nombre croissant de réfugiés syriens sur son territoire; c'est là, en tout cas, l'essence même des efforts déployés par le « Groupe international de soutien au Liban » dont les travaux seront lancés demain, 25 septembre, dans l'après-midi.

De nombreux États, représentés au sein de cette Assemblée, ont connu des révolutions, des guerres civiles ou des agressions étrangères. Le Liban, lui aussi, a connu beaucoup de guerres qui ont provoqué l'afflux de nombreux réfugiés sur son territoire. Contre vents et marées, les Libanais tentent de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent pour redorer le

blason de notre pays en tant que terre de liberté et de coexistence, et de consacrer leur présence en Orient dans le cadre d'un État qui a choisi la voie de la démocratie depuis sa création, tout en veillant au respect de la diversité dans l'unité ainsi que des libertés publiques et individuelles. À travers le dialogue, les Libanais continueront de faire évoluer leur système politique et d'améliorer leurs pratiques démocratiques. Il sera impératif de continuer à adhérer à la Déclaration de Baabda, qui prône la distanciation du Liban des crises régionales et de la politique des axes. Il est tout aussi important d'aboutir à un accord au sujet d'une stratégie nationale, afin de défendre exclusivement le Liban face aux agressions d'Israël et à ses menaces permanentes.

Cependant, aussi ferme que soit l'engagement des Libanais, ils ont toujours besoin de l'accompagnement et du soutien de pays amis afin de faire face aux répercussions des crises et conflits externes qui menacent leur sécurité et leur stabilité et nuisent à leur situation économique et sociale. Les Libanais espèrent donc bénéficier de cette assistance non seulement au nom de la solidarité fraternelle et de la responsabilité collective qui incombe à la communauté internationale tout entière, mais également face à des événements menaçant la sécurité régionale et internationale.

Le premier défi résulte des répercussions de la crise syrienne sur la sécurité du Liban et son économie. En effet, un défi existentiel s'est fait jour, lié à l'augmentation sans précédent du nombre de réfugiés arrivant de Syrie sur le territoire libanais, qui dépasse les capacités d'accueil du Liban. Le nombre de réfugiés dépasse désormais le quart de la population libanaise. Or, comme l'Assemblée le sait, le Liban dispose d'une superficie et de ressources restreintes ainsi que d'un équilibre délicat. En conséquence, et tout en ayant conscience qu'à l'impossible nul n'est tenu, je viens demander le soutien des États Membres aux fins, premièrement, de la fourniture de ressources humaines et financières suffisantes pour permettre de gérer la présence des réfugiés syriens au Liban et de répondre à leurs besoins humanitaires et vitaux, sachant que les engagements pris par l'ensemble des bailleurs de fonds lors de la conférence organisée par l'État du Koweït le 30 janvier 2013 n'ont été que partiellement tenus; deuxièmement, de l'aménagement de structures et d'espaces d'accueil pour les réfugiés syriens à l'intérieur même du territoire syrien, et de l'organisation d'une conférence internationale relative à la question des réfugiés syriens, dans le but de partager le fardeau entre les différents pays, conformément au

principe de responsabilité collective, tout en appuyant le Groupe international d'appui au Liban; troisièmement, de l'obtention du soutien de tous les pays concernés aux travaux du Groupe international d'appui au Liban. Il convient également d'œuvrer à une solution politique à la crise en Syrie, de manière à sauvegarder l'unité du pays.

Le Liban a attiré l'attention sur la nécessité de traduire en justice les auteurs des crimes qui ont été commis. Des solutions doivent être trouvées pour empêcher que le conflit ne s'étende aux pays voisins. Nous avons l'occasion aujourd'hui de condamner tous les attentats terroristes perpétrés partout dans le monde, et particulièrement dans la région du Moyen-Orient. À cet égard, je voudrais m'arrêter sur les attaques contre le village historique de Maaloula. Ces attaques constituent une violation de la civilisation et de l'esprit de tolérance propre aux religions. Voilà pourquoi il est impératif que la communauté internationale adopte une position intransigeante en vue de protéger ces lieux, grâce notamment à un mécanisme d'enquête qui se chargerait d'explorer la réalité sur le terrain. Nous devons encourager les pays de la région actuellement en conflit à faire primer les valeurs du dialogue et de la négociation, de manière à éviter l'implication du Liban dans le conflit syrien, et ce, tout en appelant ces États à soutenir pleinement la Déclaration de Baabda, à l'instar de l'appui promis par le Conseil de sécurité.

Cela étant, le défi majeur auquel nous sommes confrontés continue d'être représenté par le conflit arabo-israélien et par les pratiques israéliennes et la poursuite de la politique d'implantation, sans oublier les difficultés que cela a engendrées en matière d'affluence de réfugiés. Ces pratiques ont attisé la frustration et la tendance à l'extrémisme. Le Liban a beaucoup souffert des agressions israéliennes constantes qui prennent le Liban et son infrastructure pour cible en utilisant toutes les armes interdites. Le Liban a payé un lourd tribut à ces agressions, avec tout ce qu'elles impliquent de vies humaines sacrifiées et de destruction. Il incombe donc à la communauté internationale d'œuvrer à un règlement juste et global du problème du Moyen-Orient, et particulièrement de la question palestinienne, sur la base du mandat adopté à la Conférence de Madrid et de l'Initiative de paix arabe. En effet, il ne saurait y avoir de stabilité, de démocratie et de modération au Moyen-Orient sans que justice soit faite en Palestine, partant de la conviction que la sécurité de la région arabe et la préservation de sa diversité culturelle revêtent une importance stratégique. Le Liban appelle à l'adoption

d'une approche globale et intégrée, prévoyant la participation de tous les États concernés et qui aborde tous les aspects du conflit israélo-arabe. Cependant, aucune solution ne devra être prise aux dépens des intérêts supérieurs de notre pays. Le Liban refusera donc tout compromis visant à implanter les réfugiés palestiniens sur son territoire.

Au cours de cette phase de transition durant laquelle le monde arabe connaît des changements historiques et des mutations profondes, le monde entier assiste à une transformation structurelle grâce aux immenses progrès de la science et à son évolution vertigineuse, particulièrement dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. Ce progrès contribue à l'expansion de la mondialisation dans tous les aspects de la vie quotidienne des citoyens. Voilà pourquoi il est nécessaire de diffuser un esprit de pluralisme et de diversité auprès de toutes les sociétés, condition *sine qua non* pour accompagner le phénomène de changement grandissant.

Cependant, les régimes chargés de régir les affaires des citoyens et des sociétés n'ont malheureusement pas connu de changement parallèle, notamment au niveau de la pensée. Bien au contraire, des conflits alimentés par le terrorisme et l'extrémisme continuent de voir le jour, nourris par un isolationnisme qui rejette le dialogue, la reconnaissance de l'autre et la coexistence. Cela en a même incité certains à revendiquer un retour aux « provinces » religieuses ou aux cantons extrémistes. Pour ce faire, ces groupes ont recouru à des moyens violents contredisant la paix et les libertés publiques.

Au cœur de ces conflits intégristes et individualistes, le Liban demeure un laboratoire ainsi qu'un modèle de coexistence essentielle pour l'avenir. Ce modèle doit pouvoir jouir de soutien et de stabilité, car il a, des décennies durant, fait grandir les jeunes dans les couloirs des écoles et des universités, et poussé l'armée et les forces de l'ordre à accomplir leur mission nationale dans un esprit d'unité dans les camps militaires. C'est un modèle que vivent à égalité les citoyens, au quotidien, dans les ruelles, les villages, les villes et la capitale, dans les théâtres, les clubs et les salles de cinéma, dans les institutions publiques et privées comme dans les organisations de la société civile. Ce modèle, devenu mode de vie, s'exerce quotidiennement au rythme des cloches des églises et des muezzins des mosquées, notamment lors des fêtes et célébrations communes, dont la plus importante demeure la fête nationale

religieuse commune, à savoir la fête de l'Annonciation, célébrée le 25 mars, et exhortant tous au bien commun.

La gestion de la diversité et l'instauration de la culture de la justice et de la paix et la coexistence entre les civilisations, les cultures et les religions nécessitent que nous nous penchions dès à présent sur les trois questions suivantes.

Premièrement, nous devons faire évoluer les systèmes politiques, financiers et sociaux qui régissent les affaires des citoyens et des États afin de les rendre plus humains et mieux adaptés à la diversité, en particulier le système démocratique, de façon à garantir, dans tous les pays, la participation de toutes les composantes de la société—les minorités en particulier—à la vie politique et à l'administration des affaires publiques et ce, indépendamment de leurs proportions ou de leurs nombres pour ne se référer qu'à leur patrimoine civilisationnel.

Deuxièmement, il faut considérer la présence libre et active des minorités dans le monde, avec ce qu'elles représentent de civilisation et de spécificités, comme une responsabilité internationale, notamment au Moyen-Orient, berceau des religions révélées et dont les peuples ont vécu des siècles de coexistence et érigé des civilisations qui ont enrichi l'histoire de l'humanité par la culture et les valeurs de tolérance, de bien et d'amitié. Cette responsabilité ne consiste nullement à se partager les intérêts dans cette région du monde, en faisant fi des intérêts des communautés qui y vivent. Il faudrait, au contraire, valoriser les intérêts de toutes les minorités et leur droit de participer à toutes les causes de leur nation en tant que partie intégrante du tissu national.

Troisièmement, il convient d'intensifier les efforts en cours visant à la réforme et au développement

de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes spécialisés, en vue de les adapter à l'évolution actuelle et de restaurer ainsi la confiance en leur capacité de résoudre les problèmes internationaux, de contrecarrer les crimes, de prendre les résolutions adéquates et de garantir la mise en œuvre de ces résolutions sans entraves, loin de toute sélectivité et des deux poids deux mesures. Cela permettrait de remplacer la logique de l'emploi légitime de la force, à laquelle recourent les peuples victimes d'agression et d'occupation en l'absence d'une référence internationale puissante et efficace.

Pour sa part, le Liban demeurera fidèle au message de liberté et de coexistence qui le caractérise, en réitérant son engagement d'appliquer toutes les décisions de légitimité internationale, et en veillant à préserver l'esprit de modération et de consensus qui est l'essence même de son existence. Le Liban demeurera également un partenaire actif dans le cadre de la promotion d'une culture de justice et de paix et du développement humain durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République libanaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

La séance est levée à 18 h 25.